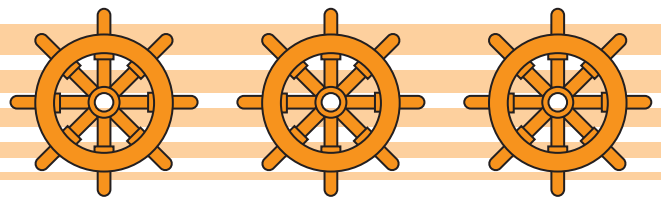
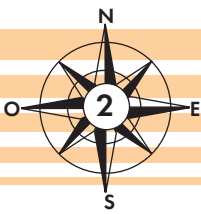


PETITE JOURNAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES





SOMMAIRE

- Édito du maire.....P. 2
- Dossier spécial Service civique.....P. 3
- Échos de l'été.....P. 4 à 7
- Fête de la mer et du canot de sauvetage.....P. 8 & 9
- Conseil municipal.....P. 10
- Vie portuaire.....P. 11
- Vie scolaire... La rentrée.....P. 12 à 18
- Actualités.....P. 19 à 23, 31 à 35 & 38
- Sports.....P. 24 à 27
- Jumelage Le Palais / Font-Romeu.....P. 28
- Vie associative «Île verte».....P. 29
- Environnement.....P. 30
- Travaux & Voirie.....P. 36 & 37
- Médiathèque.....P. 39
- Palais jadis et naguère.....P. 40 & 41
- Histoire «Quand Belle-Île était une prison»...P. 42 & 43
- Ma ville en chiffres.....P. 44

Mairie de LE PALAIS
 Imasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS
 Tél. 02 97 31 80 16
 Courriel : mairiepalais@wanadoo.fr
 Site Internet : www.lepalais.fr



LE PETIT JOURNAL Magazine d'informations municipales
 N°22 3^{ème} Trimestre 2018
 Directeur de la publication ; Frédéric Le Gars, maire
 Responsable de la publication
 Tibault Grollemund, adjoint au maire
 Secrétaire d'édition
 Jacky Lemaire, conseiller municipal
 Crédit photos et conception : cellule de communication
 Imprimé par IMPRIMERIE BELLILLOISE 56360 Le Palais



L'hôpital de Le Palais, après une votation, vient de se trouver un nouveau nom. Vous avez choisi l'hôpital de Belle-Île-En-Mer ! Je vous remercie d'avoir opté pour un nom fédérateur pour notre île.

Ce chantier est celui d'un bâtiment qui va permettre au projet médical de santé insulaire de se mettre en place. Nous sommes à présent intégrés au groupe hospitalier Brocéliande Atlantique. Cela signifie que nous rentrons dans un dispositif qui déploie un projet «médico-soignant», validé par l'Agence Régionale de Santé. Cela garantit à notre population une prise en charge du patient mieux organisée et mieux sécurisée.

Ce maillage territorial a pour but de maintenir une offre de proximité en consolidant des activités existantes et en dégagant des perspectives innovantes sur l'offre de soin. Quinze axes de travail sont envisagés sur des sujets aussi essentiels que l'imagerie médicale, les urgences et la cancérologie. A Belle-Île, ce projet et ce parcours ville hôpital se construit avec l'aide précieuse de nos professionnels de santé libéraux.

Comme vous le constatez, les programmes d'amélioration de notre quotidien, s'organisent de plus en plus avec nos instances régionale, départementale ou par des regroupements de structures. Nos réflexions aujourd'hui se portent sur l'organisation territoriale de notre développement touristique en lien étroit avec la stratégie intégrée de développement touristique de la destination « Bretagne Sud Morbihan ».

Par intégrée, il faut entendre que le tourisme est une filière transversale dépendante des politiques menées sur l'accessibilité, les transports, l'économie, le social et l'environnemental. Notre étude participative sur la redynamisation du centre-ville de Le Palais est au cœur de cet élan nouveau. Nous souhaitons impulser ce mouvement afin que Belle-Île demain, puisse continuer à être un territoire où il fait bon vivre et une destination touristique phare de la Région Bretagne.

Je conclurai cet édito en rendant hommage au tissu associatif mis à l'honneur le 13 octobre dernier par l'Association Nationale du Bénévolat Français. La remise des médailles à 9 récipiendaires insulaires pour leur engagement sans faille et dans la durée, nous a donné l'occasion de remercier chaleureusement des figures historiques du monde associatif. Ces personnes ont mis dans le bénévolat, tout leur talent au service de nos enfants et de toute la communauté insulaire. Remercions également tous ces bénévoles pour qui faire don de soi, est avant tout synonyme de partage, de transmission d'une passion, de l'éducation d'un sport ou tout simplement, du bien vivre ensemble.

Oui ensemble, tout est possible avec vous et pour vous.

Frédéric LE GARS
 Maire de Le Palais
 Président de la CCBI



Un grand bravo au Palantin Maël Samzun qui a terminé 16^{ème} sur la course reine du «Trail des vagues» et premier Bellilois de l'épreuve. ©Guillaume Samzun





SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ? UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

INDEMNISÉ

Le Service Civique, indemnisé 580 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

DANS 9 DOMAINES D'INTERVENTION

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR POUVOIR M'ENGAGER EN SERVICE CIVIQUE ?

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Pour valider son contrat d'engagement en Service Civique avec l'organisme d'accueil, il suffit de fournir l'une des pièces administratives suivantes :

- une pièce justifiant de votre nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen;
- un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

En outre, les conditions d'engagement des volontaires mineurs sont soumises à des mo-

dalités particulières d'accueil, notamment sur la nature des missions confiées. Ainsi les missions doivent être adaptées à leur âge et les possibilités de réaliser une mission au contact d'un public mineur ou fragile sont limitées. Une autorisation parentale est également nécessaire (en savoir plus : L120-5 du Code du Service National).

Aucune autre condition n'est requise en particulier. Il n'y a pas de conditions de diplôme ni d'expérience professionnelle. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE ?

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un

des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Une indemnité de 472,97 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 107,58 euros, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.) Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.

Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 580,55 euros et 688,21 euros par mois. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et l'Aide au Logement.

Un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est proposé. Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une formation civique et citoyenne et d'un appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

LA MÉDIATHÈQUE LE PALAIS RECRUTE UN OU UNE VOLONTAIRE

Dans ce cadre, la mairie de Le Palais recrute un volontaire en service civique pour sa médiathèque.

Introduction et contexte

Située au cœur de la ville, la médiathèque municipale de Le Palais offre à ses lecteurs : une collection de plus de 10 000 livres ; 20 abonnements de magazines adultes et enfants ; un très grand choix de bandes dessinées adultes et enfants ; un fonds breton répertoire de nombreux ouvrages sur Belle-Île ; un secteur image avec près de 500 films de fictions et documentaires et un espace multimédia disposant de 4 postes informatiques.

Activités confiées à la médiathèque

Après une formation aux missions, le volontaire pourra s'associer aux actions suivantes : travail sur l'amélioration du portail interne de la médiathèque ; travail sur la nouvelle technologie de l'information et sur une stratégie de communication, notamment envers le public jeunesse ; aide à la diffusion de la communication auprès de publics ciblés ; participation au développement et à la présentation des actions culturelles de l'équipement ; interventions auprès



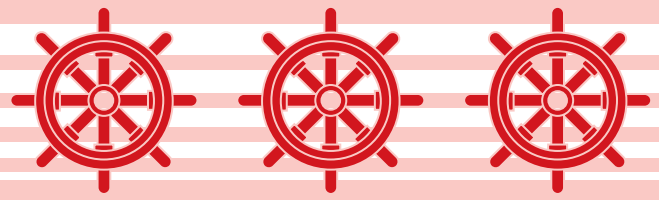
des différents publics du territoire afin de favoriser les échanges, développement du lien inter-générationnel et/ou multiculturel autour des nouveaux outils numériques et préparation et animation d'ateliers pédagogiques favorisant l'inclusion numérique.

Profil

Aucun diplôme ou expérience professionnelle ne seront exigés. Toutefois compte tenu de la mission, il sera demandé une curiosité et une envie de découvrir le monde du livre et de la lecture, ainsi qu'une bonne connaissance de l'information, d'Internet et des réseaux sociaux.

Durée hebdomadaire : 28 heures – Rémunération : 570 €/mois – Date de prise de fonction souhaitée : 1er novembre 2018. RENSEIGNEMENTS : tél. 02 97 31 45 58.

Courriel : biblio.palais2@wanadoo.fr



FESTIVAL LYRIQUE INTERNATIONAL LES 20 BOUGIES ONT ÉTÉ SOUFLÉES

Le festival lyrique, l'événement incontournable de l'été, a fêté ses 20 ans d'existence du 25 juillet au 17 août, soit trois semaines où les spectateurs, du mélomane au simple visiteur, se sont retrouvés pour un temps de partage, de création et de formation visant à vulgariser l'opéra. Une longévité qui s'explique par la qualité de ce festival et au-delà d'une simple diffusion de cet art, c'est aussi un formidable laboratoire d'expériences, de création et de formation, permettant, notamment auprès des jeunes de réinventer un opéra vivant et atypique.



Jeunes artistes et chorale élargie

Cette année, pour la célébration du 20^{ème} anniversaire, l'organisation a présenté le grand chef d'œuvre de Puccini, TOSCA, avec une distribution d'artistes fidèles (Tyler Simpson, Michael Kuhn, John Paul Huckle) et bien sûr des nouveaux (Natalya Romaniw, Adorjan Pataki). C'est la collaboration entre professionnels étudiants et amateurs qui fait la réussite unique de Lyrique-en-mer. Certes il y avait des chanteurs internationalement connus et un orchestre de professionnels de grand talent. Mais il y avait aussi des étudiants engagés dans un incroyable "Programme Jeunes Artistes". Et au cœur de tout, un chœur de chanteurs amateurs résidents principaux et secondaires à Belle-Île. Avec tous, ont été présentées « La MESSE NEL-

SON » de Haydn et la « MESSE SOLENELLE » de Mozart dans les quatre églises de l'île dans la grande tradition des concerts de "Musique Sacrée" qui sont une part essentielle du Festival depuis l'origine. Pour l'édition 2018, a été lancé un événement complètement nouveau : l'atelier "Venez Chanter" ouvert à un groupe de choristes beaucoup plus large, 200 au total, qui a chanté en concert le merveilleux REQUIEM de Mozart après une seule journée de répétition !

Rétrospective

Philip Walsh, directeur artistique, lors de sa présentation de l'événement salle Arletty, a évoqué, « Un anniversaire, c'est l'occasion de regarder en arrière et de dire merci. De la rencontre d'un homme, Richard Cowan,

et d'un territoire, Belle-Île, est né le Festival lyrique, il y a vingt ans. Merci aux habitants de nous avoir ouvert leurs bras, merci à la famille Larquetoux de nous avoir confié l'écrin de la citadelle, merci aux musiciens, aux choristes et au public. Le 13 août 1998, la première édition du festival s'ouvrait avec « Le barbier de Séville ». Nous ouvrons cette vingtième édition avec le même air de l'opéra de Rossini ».

Tosca est en quelque sorte à l'origine du Festival, puisque Richard Cowan a convaincu les époux Larquetoux, il y a vingt ans, en leur interprétant un air de Scarpa... C'est l'opéra qu'a choisi Philip Walsh pour l'édition 2018. Ce sont donc 15 airs d'opéra sur les 24 joués de Rossini, Mozart, Bizet, Puccini, Leon Cavallo, Donizetti, Haendel, et Verdi. à Belle-Île qui ont été interprétés, par les sopranos Jazmin Black-Grollemund et Natalya Romaniw ; la mezzo-soprano Debi Wong ; les ténors Michael Kuhn et Adorjan Pataki ; le baryton Christian Bowers ; le baryton-basse Tyler Simpson et la basse John Paul Huckle. Ils étaient accompagnés au piano par Gerardo Felisatti, David Jackson et Olga Vassileva.

HOMMAGE AU FONDATEUR



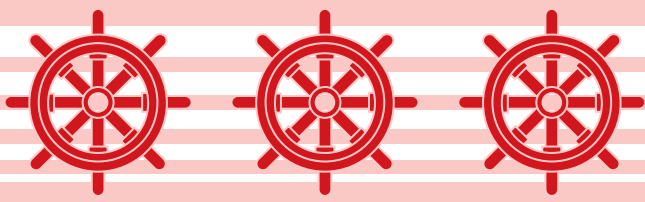
En mémoire de Richard Cowan, une exposition de photos, rétrospective des saisons passées, avait été installée dans la salle de l'Arsenal à la citadelle. L'occasion pour la présidente,

Marie-Françoise Morvan, de lui rendre un très bel hommage en ces termes, « Chercheur de lumière, il avait un talent inoubliable pour faire accéder un élève, fusse-t-il un amateur débutant, aux possibilités de sa voix. Il a rendu accessible l'opéra à tous, c'était son souhait ».

UN REPAS EN COMMUN EN PROLOGUE



Une première rencontre entre tous les acteurs de l'événement s'est déroulée samedi 21 juillet. Musiciens, chanteurs, techniciens, mais aussi organisateurs, bénévoles et partenaires se sont retrouvés autour d'un repas sur le quai Nicolas-Fouquet. Une assemblée cosmopolite puisque 14 nationalités se sont croisées avec la musique et le chant pour langage commun. Une soirée qui s'est révélée pleine d'effervescence et de synergie, prémices d'un vingtième festival à marquer d'une pierre blanche.



UN PARI FOU... UN RÊVE RÉALISÉ... ET 200 CHORISTES... POUR UN REQUIEM D'EXCEPTION



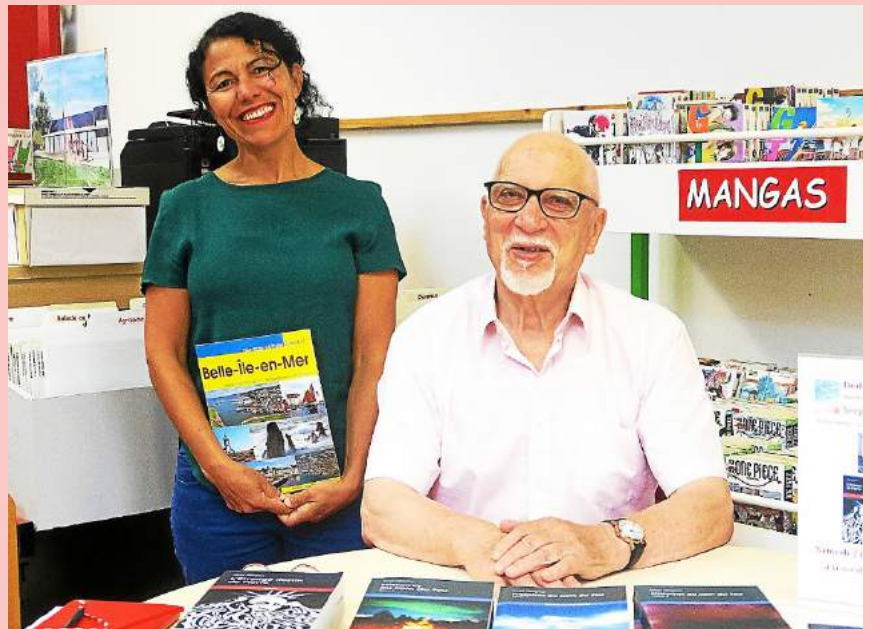
C'était un véritable défi que s'était lancé l'atelier « Venez chanter » en février dernier, à l'occasion de l'annonce du programme 2018 du festival «Lyrique en mer». Un pari fou de Philip Walsh le directeur artistique, un défi lancé comme une bulle d'espoir à l'occasion du 20^{ème} anniversaire, réunir 200 choristes pour accompagner les profes-

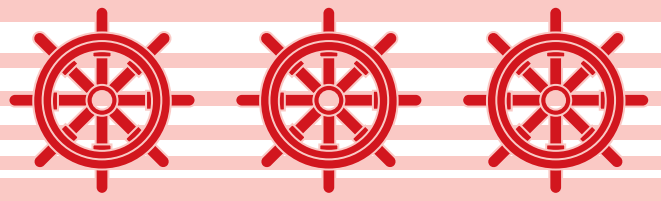
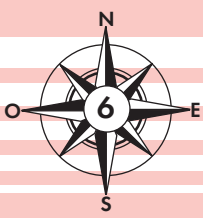
sionnels à chanter ensemble le Requiem de Mozart. Le défi a été relevé lundi 13 août en l'église Saint-Géran de Le Palais. En effet, ce sont 202 personnes de tous horizons et de tous niveaux, âgées de 13 à 98 ans, qui se sont inscrites pour constituer un chœur éphémère formé de 72 sopranos, 69 altos, 21 ténors et 36 basses. Ils ont répété en matinée, salle

Arletty, puis l'après-midi, dans l'église de Palais, avec l'orchestre et les choristes du festival, sous la baguette de Philip Walh, juste avant le concert, programmé à 18 h 30. Un ensemble complété par les voix de Jazmin Black-Grollemund, Debi Wong, Michael Kuhn et John Paul Huckle, qui a enchanté le public, trop nombreux pour tenir dans l'église.

FESTIVAL «BELLE-ÎLE EN LIVRE» VISITE À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du festival «Belle île en livre», et pour répondre à la volonté des organisateurs de décentraliser les lieux de rencontres avec le public, Fatima Kermarec, responsable de la médiathèque de Le Palais, a invité Serge Albagnac. Un auteur bien connu des Bellilois, qui a pris place à l'entrée de la médiathèque. Il a présenté son roman, trois tomes de nouvelles, un recueil de poèmes et un fascicule culturel et touristique. Cette figure incontournable de l'île a passé la matinée du samedi 21 juillet, à échanger avec les lecteurs et à leur dédicacer ses ouvrages, avant de rejoindre les autres auteurs, installés à Sauzon, dans la salle Sarah-Bernhardt.





MARCHÉ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE UNE INSTITUTION QUI VA SON BONHOMME DE CHEMIN



Élément incontournable de la vie économique palantine, il est bien difficile de préciser la date de sa création... Les

anciens se rappellent qu'ils l'ont toujours connu... Le 14 janvier 1817, un arrêté préfectoral autorise la tenue d'un marché à Le

Palais deux jours par semaine. Aujourd'hui, il a la particularité de se tenir tous les jours de l'année, même si, cela va de soi, les étals sont plus nombreux en été qu'en hiver !

Il connaît un succès sans cesse renouvelé. Depuis sa nouvelle organisation, qui est récente, il compte 23 abonnés, dont 8 producteurs locaux. Côté tarifs, ceux qui le sont pour l'année s'acquittent d'une somme de 224,80 € par ml, ceux pour six mois de 108 € par ml. Lorsque tous les abonnés sont présents, il reste six emplacements pour les « volants » ; s'ils se présentent plus nombreux, les emplacements sont attribués par la police municipale, chaque matin, par tirage au sort (2,50 € le ml, juillet et août 5 €).

Cet été, la clientèle y a trouvé tout un panel de produits : des fruits et des légumes, des produits de la mer et de la ferme, des fromages, des plats cuisinés, de la charcuterie, ainsi que des produits de l'artisanat local. S'ils ne sont pas réunis en une association, ils ont leurs délégués : Béatrice Bouquet, pour les abonnés six mois et Amandine Vasseur, pour ceux à l'année. Côté mairie, outre la police municipale, c'est Georges Mignon conseiller municipal délégué qui gère l'organisation et le bon fonctionnement de ce marché.

CENTRE DE SECOURS DE LE PALAIS UN ÉTÉ PARTICULIÈREMENT CHARGÉ



Les quatre derniers saisonniers du centre de secours ont quitté l'île, le 30 septembre. Pour les pompiers, après un été particulièrement bien rempli, le premier bilan de la saison a été dressé. « Depuis le début de l'année et jusqu'au 31 août, nous avons eu 657 interventions, dont 83 % pour des cas de secours à la personne », a détaillé le lieutenant Fabrice Tonnel, chef de centre à plein temps pendant la saison et détaché de la mairie de Locmaria. Mais le gros des interventions a lieu en été, avec 44 interventions supplémentaires effectuées en juillet et août par rapport à la même période l'an dernier ! ». Pour expliquer cette multiplication des interventions estivales par rapport à l'an dernier, Fabrice Tonnel évoque plusieurs pistes : une possible hausse de l'affluence des vacanciers cette année ; le succès du vélo électrique qui, parfois utilisé sans casque, peut occasionner des blessures graves ; et l'augmentation des rixes. Trois interventions marquantes entre le 12 et le 17 août
Dans cette succession d'opérations sur le

terrain, le chef de centre retiendra particulièrement une séquence de cinq jours qui n'aura pas été comme les autres, entre le 12 et le 17 août. Dans ce court laps de temps, se seront concentrées les trois interventions les plus marquantes de l'année, à la fois pour les pompiers et la population : la noyade d'un vacancier septuagénaire à Port-Jean, la découverte du corps d'un jeune homme lors de l'incendie d'une maison à Domois et le décès dans un accident de moto d'un Bellilois de 42 ans.

REPRISE DU SERVICE NORMAL HORS SAISON

Pour remplir leur mission de secours, les pompiers qui, entre juin et septembre, reçoivent l'appui de saisonniers, sont 37 volontaires à l'année. À partir d'octobre, quand les saisonniers s'en vont et que la période de présence à plein temps de Fabrice Tonnel s'achève, plus personne n'occupe le poste de secours. « Nous sommes tous d'astreinte », précise le lieutenant Fabrice Tonnel. « Nous sommes donc en alerte mais pas présents à la caserne en continu. Du coup, la ligne

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS PROMOTIONS DE GRADÉS DE L'ÉTÉ



Le 14 août, lors d'une cérémonie interne au Centre de Secours de Belle-Ile-en-Mer, les caporaux Emmanuel Gautier et Étienne Daniëlo, promu au grade de caporal-chef, ont reçu leurs nouveaux insignes qui leur ont été remis par les lieutenants Fabrice Tonnel, chef de centre et Michel Olieric, adjoint au chef de centre. Sur la photo de gauche à droite : Fabrice Tonnel, Emmanuel Gautier, Étienne Daniëlo, Michel Olieric.

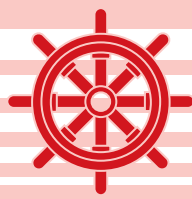
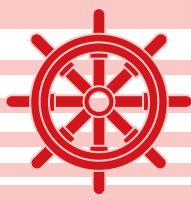
SÉRIE DE FEUX D'ESPACES VERTS



Une tendance à la hausse des activités, qui s'est confirmée en fin de saison. Les pompiers insulaires ont été amenés à combattre, fin septembre début octobre, en différents endroits sur l'île, plusieurs incendies d'espaces verts de grande ampleur, ayant nécessité la venue de renforts en hommes et en matériel du continent et dont les origines qui n'ont pas été établies font l'objet d'une enquête judiciaire.

du centre de secours est seulement administrative. Le seul numéro d'urgence pour nous appeler est donc le 18 ».

Rappel : En cours d'impression, le calendrier des pompiers sera distribué à domicile à partir de début décembre. Les fonds obtenus servent notamment à des dons à l'œuvre des pupilles pour les enfants des sapeurs-pompiers décédés en service et à l'amélioration de la vie de la caserne.



SOIRÉE MOUSSE POUR LES GRANDS... ET LES PETITS



L'ambiance était typée à la soirée du samedi 4 août, sur la place de la République de Le Palais. Tout d'abord avec le «Grand show zumba» animé par Camille Thomas. Puis de la musique jusqu'à tard dans la nuit, ponctuée par des déversements de mousse pour le plus grand plaisir des participants. Cette année ce sont les bénévoles du comité de jumelage Le Palais-Font Romeu qui ont assuré le service à la buvette.

UNE PETITE MOUSSE AUSSI

C'était une première en préalable à celle des grands, le 4 août, à partir de 19 h, place de l'Hôtel de Ville. et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a connu le succès. En effet, ce sont des dizaines d'enfants qui ont participé à la «Petite mousse», organisée par la mairie à leur attention. Une ambiance, on s'en doute, très joyeuse et très «moussée».



SALLE ARLETTY

NOUVELLE DÉCORATION À L'ENTRÉE



Ces nouveaux panneaux à l'effigie d'Arletty, décorent désormais le hall d'entrée de la salle Arletty. Ils ont été créés par une jeune graphiste belliloise, Morgane BOEHM. Le choix s'est opéré parmi d'autres idées soumis aux élus communautaires, membres de la commission de programmation de la salle Arletty à la CCBI.

«BEL CANTO-EN-MER»

NICOLAS ET ÉMILIE TAFOIRY



Le temps d'une soirée, l'église de Palais a pris le dimanche 19 août, les accents lyriques du concert voix et orgue de «Bel Canto-en-Mer». Accompagnée à l'orgue par son mari Nicolas Tafoiry, qui fût un temps conservateur de la citadelle Vauban à Le Palais, Emilie Bertho-Tafoiry, soprano colorature et Belliloise, a interprété quelques-

unes des plus belles pages du répertoire de l'opéra italien : Rigoletto (Verdi), Don Pasquale (Donizetti), le Barbier de Séville (Rossini). Pour l'occasion, l'orgue Cavaillé-Coll a dévoilé toutes les facettes de ses sonorités conçues, à la même époque, pour l'accompagnement de l'opéra.

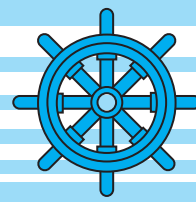
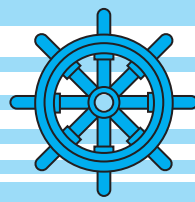
«BELLE-ÎLE ON AIR»

SUCCÉS POPULAIRE ET EXEMPLE D'ÉCO-CITOYENNETÉ



Grâce à l'appui des 360 bénévoles, d'âges variés, de 16 à 35 ans pour la plupart et d'horizons différents, qui sont intervenus sur le site avant, pendant et après les concerts des 10 et 12 août, le bois du Génie a retrouvé son aspect original à l'issue du festival. Le bilan peut donc être tiré de cette 11ème édition de « Belle-île On Air ». Une réussite incontestable qui est à mettre à l'actif des organisateurs. Ils ont enregistré 7 964 entrées payantes, 3 764 pour le concert du vendredi et 4 200 pour celui du samedi. Ces chiffres ne comprennent pas les entrées des invités, ni les nombreux visiteurs qui se sont rendus gratuitement sur le village du festival au cours de l'après midi du samedi. Une nouvelle performance pour les

organisateur, notamment en termes de préservation de l'environnement, auquel ils sont très attachés. Côté déchets produits, ce sont 30 bennes de déchets triés recyclables qui ont été remplies, 15 ont été déposées directement à la Coved, comme l'avaient été les 500 kg des 10 bennes d'ordures ménagères recueillies. La ferme de Kéroulep a reçu 2,5 t de déchets organiques issus des toilettes sèches, 200 kg de vaisselle compostable broyée et 640 litres de déchets pour les cochons. Mais aussi, 6 kg de mégots qui ont par ailleurs été récoltés et envoyés à MeGo pour leur recyclage. Ce qui est certainement un bel exemple d'éco-responsabilité et d'efficacité dans l'organisation d'une grande manifestation..



FÊTE DE LA MER ET DU CANOT DE SAUVETAGE



mer. Précédant la bénédiction de la mer, au son de la musique égrenée par un duo de clarinette et biniou, la couronne de fleurs a été jetée en mer au milieu des bateaux qui les accompagnaient.

De nombreuses personnes ont pu embarquer à bord des 2 vedette à passagers « Le Palais » et « Kérisper » des compagnies du golfe et de la « Navix » mises disposition gratuitement pour assister à la cérémonie en mer.

De retour sur le quai de l'Yser s'ensuivait une aubade généreuse et toujours appréciée de la fanfare des « Guerveur ».

REPAS & FESTIVITÉS

Puis les 30 bénévoles au service de la station SNSM de Belle-Île se mettaient à l'ouvrage pour combler les petites faims des participants à la fête le midi et le soir, sur les tables installées sur le quai dans une ambiance festive notamment celle des membres de l'association Belle île Acadie qui ont poussé la chansonnette. Générosité oblige pour la SNSM, le stand d'articles à son effigie sur le marché a été dévalisé. Le canot de sauvetage a pu être visité dans l'après-midi par les personnes qui le voulaient.

La nuit tombée c'est une foule de plusieurs milliers de personnes qui, avec enthousiasme et émerveillement, a apprécié le splendide feu d'artifice tiré face au bassin d'échouage sur le port. Les noctambules, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés ensuite sur la place de la République pour profiter à plein du concert musical

Malgré un temps maussade au ciel gris, le public est venu nombreux tant sur terre que sur mer pour cette fête de la mer et du canot de sauvetage qui a connu un franc succès populaire.

BÉNÉDICTION DE LA MER

La matinée était consacrée à la cérémonie du pardon de la mer avec une messe à l'église Saint-Géran, célébrée par l'abbé André Gillet, suivie d'une procession qui a conduit le cortège sur le quai Bonnelle. Ferveur et

recueillement étaient au rendez-vous parmi la nombreuse assistance massée sur le môle et le brise-lames. Dans son homélie, le Père André Gillet, dont c'était la 17^{ème} et dernière participation, a rappelé que « la mer était source de joie, de travail et de peine » avant de bénir bateaux et participants. Le chœur du festival lyrique a exécuté un chant magnifique.

Ensuite le cap était mis au large du port. C'est à bord du canot de sauvetage « Belle-Isle » que les autorités civiles et religieuses ont rendu hommage aux péris en





ALLOCUTION DU MAIRE



Mesdames et messieurs,
Le 15 août c'est l'occasion pour notre communauté de rappeler notre solidarité avec le monde de la mer. À Belle-Île-en-Mer, nous sommes nourris par la mer et le vent. Notre histoire est maritime et forcément ponctuée des joies apportées par l'océan et des drames qui à répétition viennent assombrir notre quotidien.

La mer reste muette face à nos suppliques. La mer nous impose l'humilité et la tristesse.

La tristesse vient du souvenir des êtres chers disparus, engloutis. Nos pensées vont aujourd'hui à ceux qui ont péri en mer. Périr en mer malgré le courage de nos sauveteurs qui s'élancent à la première alerte pour secourir les désespérés.

Merci à eux, merci à tous les sauveteurs de la station SNSM de Le Palais. Leur courage mérite notre reconnaissance.

Aujourd'hui, mes pensées se portent vers la famille de Christian, que la mer a emporté à Port-Jean lors d'une simple partie de pêche en apnée ce 12 août.

Cette année je voudrais insister sur ce que représente la SNSM et vous donner quelque chiffres révélateurs : 7 000 bénévoles au service du sauvetage en mer et sur nos plages ; 219 stations de sauvetage, 450 bateaux, 32 centres de formation ; 1 300 nageurs sauveteurs, 4 400 sauveteurs embarqués, 5 500 interventions au large et le long des côtes ; 9 000 personnes secourues en mer ; 19 000 personnes soignées sur les plages et un budget de 30 millions d'euros, financé à 80 % par des fonds privés. C'est pourquoi ce modèle unique mérite notre assistance et notre considération.

Les temps changent, les bateaux et les hommes aussi. L'affinement du sauvetage en mer passe par l'innovation, la prévention, la formation et le renouvellement de la flotte. Notre rapport à la mer évolue constamment avec l'augmentation du trafic maritime, la diversification des usages et des nouvelles pratiques à risque. La mer comme la montagne, dernier territoire d'aventure, reste imprévisible et, malgré tous ces dangers, nous restons captivés par le champ des sirènes.

Le 15 août reste une fête, une célébration et une cérémonie d'hommage.

Tout d'abord je voudrais remercier notre curé, l'abbé Gillet pour ses nombreux services rendus à notre communauté, 17 ans de fidélité. Rendons hommage aux disparus, rendons hommage aux sauveteurs en mer à la station de Le Palais, qui peut se prévaloir d'un bel équipage insulaire sous le patronage des capitaines Le Roux et Guillaume. Nous savons pouvoir compter sur eux, car ils ou elles sont tous aguerris et convaincus de l'utilité de leur action. Hommage enfin à notre tradition maritime de célébrer la Sainte-Marie. Bonne fête à toutes les Marie, bonnes fêtes de la mer et bon feu d'artifice et soyons généreux avec la SNSM.

Frédéric Le Gars, Maire de Le Palais, président de la CCB1





CONSEIL MUNICIPAL

SYNTHÈSE SÉANCE DU
11 SEPTEMBRE 2018



Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjointes : Ti-bault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Jacky LEMAIRE, Marie-Andrée LE MATELOT, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Muriel VALLADE à Frédéric LE GARS, Patrick LE PELLETIER-BOIS-SEAU à Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH à Béatrice TERRIEN, Ludovic HUCHET à Jacqueline KERIGNARD. Absents : Jean-Pierre TANNEAU, Marie-Paule PERRUCHOT, Jérôme LEDOUX. Secrétaire de séance : Marie-Christine PERRUCHOT. Quorum : 12 . Nombre de conseillers en exercice : 22, présents : 15, votants : 19. Convocation : 5 septembre 2018

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Actualisation du zonage d'assainissement pluvial communal dans le cadre du PLU



Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du PLU, une évaluation environnementale est indispensable qui doit être soumise à enquête publique. Pour ce faire, une étude relative aux zonages d'assainissement pluvial communal et d'assainissement des eaux usées doit être réalisée pour être jointe à l'enquête publique qui, de ce fait, sera reportée en 2019. L'enquête publique,

initialement prévue à la mi-août 2018, pourrait avoir lieu du lundi 8 avril au vendredi 10 mai 2019 (dates à confirmer).

Pour le zonage d'assainissement pluvial communal, ladite étude a été confiée à BURGEAP pour un montant de 7 800€ TTC. Dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme, la commune de LE PALAIS a décidé, compte tenu de l'obligation qui est faite aux communes, d'actualiser le zonage de l'assainissement des eaux pluviales pour être cohérent entre les zones constructibles d'un futur PLU et les possibilités d'assainissement. Après avoir entendu Monsieur JELINEK, représentant BURGEAP, le conseil, à l'unanimité, valide le plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de LE PALAIS et prend acte que Monsieur le Maire soumettra le dossier de zonage d'assainissement à enquête publique.

BORDUSTARD

Vente Commune/Consorts Thetiot Gouraud Gallène

Le conseil donne son accord pour la cession de la parcelle ZO 355 d'une superficie de 18 m² au prix de 1000 €. La remise en état du domaine public, les frais notariés et de géomètre sont à la charge des acheteurs.

DEROGATION AU TRAVAIL DOMINICAL EN 2019

Conformément à la législation en vigueur, le conseil, après avoir consulté les organisations syndicales du département ainsi que la Communauté de Communes de Belle-Île, approuve le principe de proposer 12 dimanches en 2019 de dérogation au repos dominical en faveur des commerces de

détail sur la commune. Les dates, proposées par l'union des commerçants palantins (UCP) ont été retenues en totalité à savoir :

21 avril, 5 mai, 2 juin, 14 juillet, 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août, 18 août, 25 août, 1^{er} septembre et 22 décembre 2019.

PROJET DE FERME D'ÉOLIENNES FLOTTANTES



entre Groix et Belle-Île-en-Mer et son raccordement

Le Maire rappelle que, par délibération du 18 juin 2018, le conseil municipal s'est déjà prononcé favorablement sur le projet de ferme éolienne entre Groix et Belle-Île-en-Mer. La DDTM, par courrier du 3 août 2018, demande, dès le début de l'enquête publique, aux communes concernées par le projet de ferme pilote et son raccordement, de se positionner sur l'autorisation environnementale et plus particulièrement au regard des incidences environnementales sur le territoire. Le conseil, à l'unanimité, réitère, à l'unanimité, son avis favorable à la demande d'autorisation environnementale et ne fait aucune observation particulière au regard des incidences sur le territoire.



Remplacement de Madame Marie-Françoise LE BLANC, démissionnaire, par Madame Béatrice TERRIEN

SUBVENTIONS

Ont été alloués :

- 250 € au Festival « Les Insulaires » pour l'installation d'un stand communal à Groix,
- 977 € à l'association « Belle-Île 2070 »,



PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil donne son accord pour :



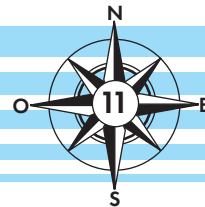
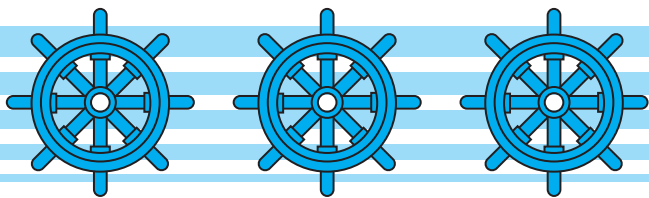
- la création d'un emploi d'agent de surveillance de la voie publique et assistant temporaire de police municipale à temps complet,

et, dans le cadre de la modification du tableau des effectifs, décide la création des emplois suivants :

- Deux emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 01/07/2018,
- Un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps non complet 15.75/35^{ème} à compter du 01/07/2018,

et la suppression des emplois suivants :

- Un emploi d'adjoint administratif territorial
- Un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- Un emploi d'adjoint territorial du patrimoine



FÊTE DE LA MER HOMMAGE AUX PÉRIS EN MER



Sous un ciel de grisaille, face à la mer, s'est déroulée le 15 août 2018, en début de matinée, dans le cadre de la fête de la mer, une cérémonie avec dépôt de gerbe à la stèle dédiée aux péris en mer au lieu-dit La Montagne qui surplombe la rade de Le Palais, en présence d'élus et de membres de la SNSM de la station de Belle-Île, dont le président François Portugal. Une cérémonie empreinte d'une grande solennité avec la ferveur du recueillement lors de la minute de silence. L'épithète sur le monument érigé, les vers du poème de Victor Hugo « Oceano Nox », avait été rénovée par des bénévoles pour l'occasion.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER PRÉSIDENT NATIONAL EN VISITE À LA STATION DE BELLE-ÎLE



Le président Xavier de la Gorce (au centre) avec à ses côtés François Portugal, président de la station de Belle-Île et Frédéric Le Gars, maire de Le Palais

Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) depuis 2013, Xavier de la Gorce s'était engagé à visiter toutes les stations du littoral français. Belle-Île, station stratégique, manquait à son palmarès. Le lundi 13 août, il a comblé cette lacune en venant la visiter, en présence de Frédéric Le Gars, maire de Le Palais.

Une nécessaire reconnaissance

L'occasion pour le président de rappeler l'importance des services rendus par la SNSM, « Les sauveteurs en mer, tous bénévoles, constituent une grande et belle famille dont je suis en quelque sorte le père... Ils méritent la reconnaissance de tous, à tous les niveaux. Le président Macron leur a récemment consacré 90 minutes, à Camaret, dans un emploi du temps portant démentiel. A cette occasion, il a annoncé la pérennisation de la subvention

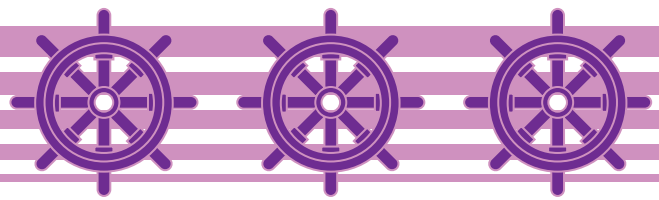
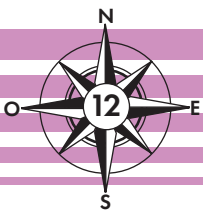
de l'État à hauteur de 6 millions d'euros ». La France bénéficie en effet d'un système atypique, un modèle unique, qui fonctionne avec 8 000 bénévoles et 80 salariés. « Un système que rien ne peut remplacer » a-t-il ajouté.

Fidéliser et former les bénévoles

Xavier de la Gorce a décliné ses priorités, « fidéliser et renouveler les bénévoles, par tranches d'âges ; assurer leur formation comme leur acculturation dans cette grande famille constituée de membres d'origines très diverses. Si nous avons besoin de leurs cœurs, de leurs bras, nous avons également besoin de leur professionnalisme ». En précisant, « sur des bateaux de plus en plus performants... dont la flotte va progressivement être remplacée par des bateaux du futur, adaptés aux années 2030, 2050 puisque d'une durée de vie d'une trentaine d'années ».

Pérenniser le financement sans quémander

Selon le président, le système fonctionne avec un modèle hyper économique, « puisque l'on demande aux stations de payer non seulement le carburant, mais encore le quart du prix des canots qui vont leur être affectés ! A-t-on vu les pompiers participer à l'achat de leurs camions ? ». L'État, les Collectivités, les Départements, les Régions participent au financement des stations. « Tout le monde, sauf les plaisanciers qui profitent pourtant largement du système. Ils doivent et peuvent payer ». Autre annonce qui a été faite : le remboursement des frais exposés par les stations en matière d'évacuation sanitaire. « Une réunion est prévue le 15 septembre prochain entre l'association des Îles du Ponant et la Caisse des Allocations Familiales ».



ILS ÉTAIENT 208 ENFANTS À RETROUVER LE CHEMIN DES 2 ÉCOLES



Pour cette rentrée scolaire 2018-2019, la commune compte 208 écoliers inscrits dans les deux écoles de la ville. Ce qui est synonyme de stabilité des effectifs. Une rentrée le lundi 3 septembre qui s'est déroulée par une belle journée ensoleillée, en présence du maire Frédéric Le Gars et de Martine Collin, adjointe chargée des affaires scolaires.

ÉCOLE STANISLAS POMET

L'école Stanislas Pomet a accueilli 80 élèves le lundi 3 septembre. Par ailleurs sept petits nouveaux seront incorporés en maternelle (TPS) d'ici la fin de l'année. Pour la directrice Nolwenn Geffray-Thomas, « l'effectif est donc en hausse cette année ». L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants dont Thomas Afttouche, « qui va assurer la décharge du CM le mardi et celle du GS CP CE1 de Lola Brèche le jeudi. Marie-Aude Thomas assure en maternelle, les élèves de TPS, PS et MS. Marion Poirier s'occupe des élèves de CP, CE1 et CE2. Lola Brèche fait les cours aux élèves de Grande Section de maternelle et du CP et CE1. Nolwenn Geffray-Thomas garde les élèves de CM. L'équipe est renforcée par 3 ATSEM : Chantal Panneau, Régine Pelven et Anne-Sophie Tingaud, remplacée actuellement par Gaëlle Bali. Deux aides de vie scolaire (AVS) complètent l'effectif : Marlène Valin et Marie Quémener.

Projets scolaires en perspective

« En septembre octobre, un projet conte sur la valorisation de l'erreur de Romain Morvan, et un projet artistique « Enfants



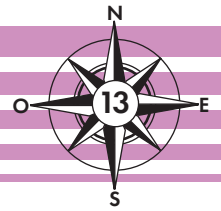
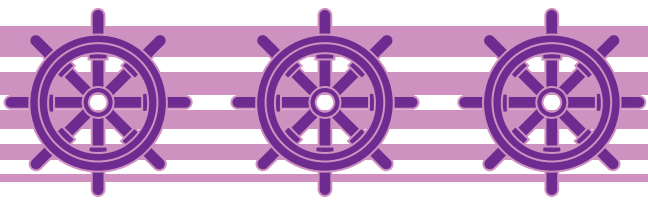
L'équipe pédagogique avec à la droite de la directrice Nolwenn Geffray-Thomas (assise 3ème à partir de la droite), le nouvel enseignant Thomas Afttouche

libres 2019 » de Mathilde Abraham. En novembre, le centenaire de l'armistice du 11 novembre et en décembre un atelier de Noël à travers les classes ouvertes. En janvier février, une classe de neige pour les CM1 et CM 2 et le « Livret scolaire unique ». En mars avril, il y aura une semaine dédiée à la piscine et il sera question du spectacle de l'école. Enfin en mai, juin, juillet il y aura le vote et le spectacle

pour le « Prix des incorruptibles », le défi techno dans le cadre de l'école ouverte, la traditionnelle sortie de fin d'année et à nouveau le livre scolaire unique. Des événements qui seront modulables selon les possibilités, avec notamment une opération « Portes ouvertes », les évaluations et diagnostics et de la danse pour les élèves de CM ».



Parents et élèves au moment de l'appel dans la cour des maternelles



ÉCOLE SAINTE-ANNE CHRISTELLE CAILLOCE, NOUVELLE DIRECTRICE

À

la suite du départ à la retraite de Marie-Claire Granger, c'est Chrystelle Cailloce qui prend la direction de l'école Sainte-Anne qui accueille pour l'année scolaire 2018-2019 128 élèves, maternelles et primaires. Née à Auray, elle nous vient de Boulogne Billancourt, où elle enseignait depuis 15 ans. Elle est venue s'installer avec ses 3 enfants, son compagnon étant policier en poste au commissariat de Lorient. Ses parents résident à Auray. Arguant le fait de ne plus être confrontée aux vicissitudes de la région parisienne, elle a partagé son enthousiasme pour sa nouvelle affectation. Outre la direction de l'école, Chrystelle Cailloce enseigne aux toutes petites, petites et moyennes sections de maternelle, le lundi, jeudi et vendredi; Solen Faou le mardi, le jour de la décharge de direction. Elodie Gaulon assure la classe des CM1-CM2 du lundi au jeudi et Solen Faou le vendredi. Marie-Madeleine Huel s'occupe des élèves de CE2-CM. Hortense Texereau remplace pour l'instant Marie Pichon pour la classe de GS-CE1. L'équipe est complétée par Annie Lucas et Sophie Hardouin (Asem) et Christine Le



Brant, une enseignante spécialisée qui interviendra pour les enfants en difficulté scolaire. La semaine reste à 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les horaires de classe sont les suivants :

- matin : 8h30 – 12h00 (Accueil à partir de 7h45) sauf pour les TPS, PS, MS accueil jusqu'à 8h45.
- après-midi : 13h30 – 16h15. (Accueil à partir de 13h20). Le portail d'entrée sera fermé à 9h et 13h30.

Côté projets scolaires, « nous continuerons les projets mis en place l'année dernière, celui en orthographe avec Christine Le Brant, enseignante en ASH, et « Éco école ». Au mois de janvier nous organiserons avec Mathilde Abraham un projet en arts, dans lequel les enfants réaliseront une œuvre à l'encre de chine en liant le patrimoine bellilois. En 2019, c'est le 30^{ème} anniversaire de



La rentrée des 128 élèves s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur

la convention des droits de l'enfant.

UNE MISE EN PLACE OFFICIELLE

Mercredi 5 septembre, en présence d'élus, Nathalie Houssin, chargée de mission et responsable de secteur, représentant le directeur diocésain du Morbihan, a fait le déplacement du continent pour missionner Chrystelle Cailloce pour dans la continuation en redonnant du dynamisme et de la visibilité dans son rôle de chef d'établissement. La nouvelle directrice a salué les qualités de l'équipe en place, et s'est réjouie du projet artistique qui rassemblera toutes les écoles de l'île autour de l'ancien bagne, en collaboration avec Mathilde Abraham.

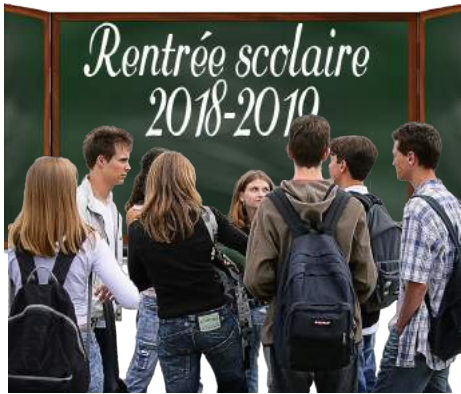
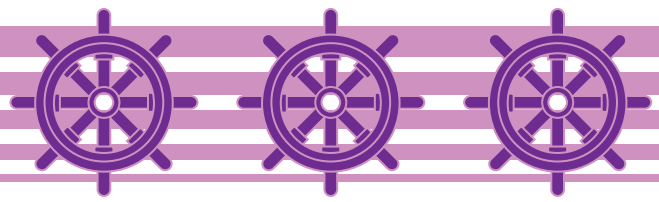
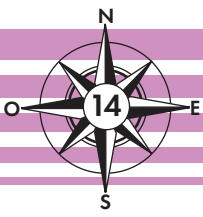
AU REVOIR ET MERCI À L'ABBÉ ANDRÉ GILLET



Tous les élèves de l'école Sainte Anne se sont réunis autour de «Dédé» pour le remercier de les avoir accompagnés dans la foi. Ils ont interprété une chanson et lui ont remis, à cette occasion, des dessins.



L'équipe pédagogique avec au premier rang (de à partir de la gauche) la nouvelle directrice Chrystelle Cailloce



ILS ÉTAIENT 223 COLLÈGIENS À REPRENDRE LES COURS

Pour cette rentrée scolaire, la commune compte 223 collégiens fréquentant les deux établissements d'enseignement secondaire de la ville. Ce qui est synonyme de stabilité dans l'ensemble des effectifs. Une rentrée le 3 septembre qui s'est déroulée dès 8 h 15 pour les nouveaux élèves de sixième, en présence de Frédéric Le Gars, maire et de Martine Collin, adjointe aux affaires scolaires. Pour les autres classes, l'intégration s'est faite à 13 h 40.

COLLÈGE SAINTE-CROIX

UN NOUVEAU DIRECTEUR

Après le départ de François Denoual, le collège Sainte-Croix a un nouveau directeur en la personne de Guy Bénarouche. Âgé de 59 ans, il arrive de Nantes, où il enseignait la technologie, la physique et la chimie. C'est son premier poste de direction. Guy Bénarouche est enseignant en technologie depuis 1982. Il a exercé dans différents établissements de Loire Atlantique (44), en particulier au collège Saint-Jacques-de-Compostelle à Nantes où il a été directeur adjoint pendant 10 ans. Dernièrement il était au groupe scolaire Blanche-de-Castille à Nantes.

L'établissement compte 59 élèves cette année. Ils sont répartis comme suit : 13 en 6^{ème}, 15 en 5^{ème}, 16 en 4^{ème}, 15 en 3^{ème}. Les enseignants sont : le directeur Guy Bénarouche pour la technologie et la physique-chimie, Floriane Le Bagousse professeur d'Anglais et Espagnol, Juliette Buré pour les Arts Plastiques, Caroline Villemot en tant qu'assistante de vie scolaire (AVS), Franck Guidec pour le Français et le poste de documentaliste, Thomas Daniello Thomas pour l'éducation

LES VACANCES SONT TERMINÉES

C'est avec entrain et bonne humeur que les élèves du collège Sainte-Croix ont repris les cours ce lundi 3 septembre. Après avoir passé la matinée avec leurs Professeurs principaux pour une présentation de l'année, tous ont participé à un après-midi intégration pendant lequel ils ont pu recréer les liens effilochés pendant l'été ou faire connaissance pour les élèves de 6^{ème}. Certains ont visité ou revisité la citadelle. D'autres sont allés à l'infirmerie allemande au bois du Génie, pour tourner une page de l'histoire de Belle-Île. Un goûter a clôturé la journée et tous sont fin prêts à passer une bonne année enrichissante et épanouissante à Sainte Croix.

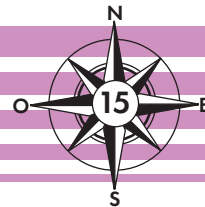
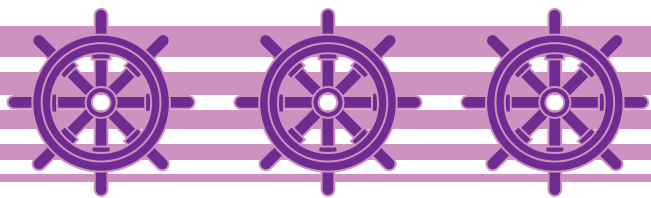


Lors de la prérentrée, l'équipe pédagogique du collège avec à droite le nouveau directeur Guy Bénarouche en présence du Père Raymond (à gauche).

physique et sportive (EPS) et l'Allemand, Norbert Naudin pour le Français et l'Histoire-Géographie, Clément Lemonier pour les Mathématiques, Émilie Doën, professeur de Sciences vie de la terre (SVT) et Axel Prévotiaux en tant qu'AVS. Quant aux projets, ils sont nombreux et variés mais ne sont pas encore tous concrétisés. Pour l'instant, les clubs du midi et du soir sont reconduits (Photo, cinéma, sports VTT, Paddle, Futsal, cuisine,

théâtre). Un voyage à l'étranger est en voie de finalisation. Les élèves de 3^{ème} auront un temps fort à Quiberon avec les élèves de Sainte-Anne fin septembre. Concernant les travaux, ceux de remise à neuf des toilettes sont terminés et la rénovation des façades des bâtiments (bardages et peinture) aura lieu en octobre.





Les nouveaux élèves de sixième qui ont effectué leur intégration les 2 premiers jours de cours.

Grande stabilité en matière d'effectif, avec 164 élèves pour cette rentrée (166 en 2017), et d'encadrement, tous les personnels étaient nommés le jour de la rentrée. Mme GUILLAUME remplace Mme SREY en Anglais (celle-ci est partie sur le continent pour sa titularisation suite à son brillant succès au concours du CAPES) et M. JOSSÉ intègre l'équipe vie scolaire en tant qu'assistant d'éducation. Enfin, M. LE GAUDION est arrivé le 31 août dans l'équipe des agents en vue du remplacement de M. MATHIEU qui part à la retraite à la mi-septembre.

D'un point de vue pédagogique et organisationnel, les horaires ont été légèrement modifiés (une plus grande amplitude de la journée) avec notamment l'intégration systématique dans l'emploi du temps du ¼ d'heure lecture en début d'après-midi, pratique présente au collège depuis 1 an et demi. Après une résidence d'artiste en arts plastiques (photo l'an passé), le collège a cette année un projet de résidence d'artiste en

COLLÈGE MICHEL LOTTE

musique, en partenariat avec l'association Plage Musicale en Bangor : travail sur le rythme et la culture hispanique sont au cœur du projet, moyennant la participation d'intervenantes spécialistes en orthophonie et études ibériques (Chantal JANNELLE et Catherine SABLONNIÈRE). La restitution donnera lieu à des concerts des élèves et des artistes asso-

ciés (Trio Los Azulejos, Hugo LE HENAN) durant l'année scolaire. En tant que collège numérique (depuis 2016), les expérimentations autour de la Web Radio se poursuivront. D'autres projets sont en cours de finalisation (projets en lien avec des associations bellilloises, voyages et sorties, ...).



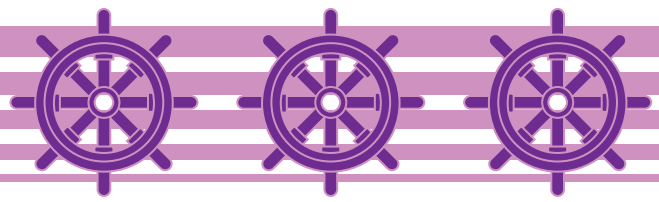
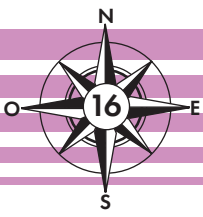
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE & PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

RESTRUCTURATION & MISE AUX NORMES : TRAVAUX EN COURS



Les travaux entamés en juin doivent s'achever en février-mars 2019 : pose d'une clôture dans la cours de récréation (effectué cet été), restructuration et mise aux normes de l'infirmerie et des locaux administratifs, mise aux normes des salles de sciences (suppression des estrades) et des accès donnant sur l'extérieur et mise à niveau du patio de la cour. Dans l'attente, les services ont été installés à l'entrée dans des préfabriqués de type «Algéco».





COLLÈGE SAINTE-CROIX DISTRICT DU MORBIHAN : DÉCOUVERTE DU FOOTBALL



Le mardi 2 Octobre en matinée, le district du Morbihan de football effectuait une intervention auprès des élèves de cinquième du collège Sainte Croix, avec ses deux conseillers techniques départementaux, Corinne et Christophe.

Cette séance, qui entrait dans le cadre de «la Quinzaine du foot», avait pour objectif, de faire découvrir l'activité footballistique à travers différents ateliers pour s'initier et avoir un regard différent sur ce sport collectif. Cette intervention a permis de tisser un lien important avec l'association sportive du collège où le football prend une part importante, mais également avec les acteurs locaux comme le club de l'ASBI. Cette activité

peut faire office de support pour certains élèves intéressés dans le cadre des EPI au cours du cycle 4, en effectuant des transversalités avec d'autres matières, ou en se mettant en projet autour de ce sport collectif, tout en prenant en compte les différents temps forts annuels et en renforçant leur autonomie avec une prise en charge leur propre projet.



COLLÈGE MICHEL LOTTE «ADOLIRE» LE GOÛT DE LA LECTURE



La 19^{ème} édition d'Adolire a été lancée le mardi 25 septembre, au collège Michel-Lotte, conjointement par Yves Langlet, documentaliste au centre de documentation et d'information de l'établissement et par Fatima Zahir-Kermarrec, responsable de la bibliothèque municipale de Le Palais.

Les documentalistes d'établissements scolaires secondaires morbihannais, en partenariat avec le conseil départemental et le CDDP du Morbihan, organisent un prix littéraire dont les objectifs sont :
- Activer ou réactiver le goût de la lecture chez les adolescents faibles ou moyens lecteurs.
- Permettre la découverte de bandes dessinées contemporaines et de romans contemporains par les adolescents (sé-

lection proposant des genres variés).

- Favoriser un partenariat entre les documentalistes d'établissements scolaires, les professeurs de français, les personnels du réseau Scéren-CRDP, les bibliothèques municipales, les libraires...
- Susciter les échanges entre lecteurs.

C'est l'objectif de ce concours de lecture, de ce prix des lecteurs, ouvert aux élèves volontaires de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges du Morbihan. Michel-Lotte, collège numérique, innove cette année, d'une part, en associant la bibliothèque de Le Palais et d'autre part, en permettant aux collégiens de formuler leur avis sur l'une des 46 tablettes mises à leur disposition, sur une chaîne de « Booktuber » où ils peuvent, en quelques secondes, signaler leurs coups de cœur », a indiqué M. Langlet, le documentaliste de l'établissement.

Quant à Fatima Zahir Kermarrec, elle participe à la promotion de l'oralité. « La médiathèque a acquis les dix ouvrages retenus. C'est une manière de les faire découvrir plus vite aux lecteurs et de les amener à la bibliothèque. Un auteur lorientais pourrait d'ailleurs y venir, mais c'est une surprise », a-t-elle indiqué. Cinq romans et cinq BD ont été sélectionnés. Les collégiens rendront leur verdict autour de la mi-mai 2019.



REPRISE

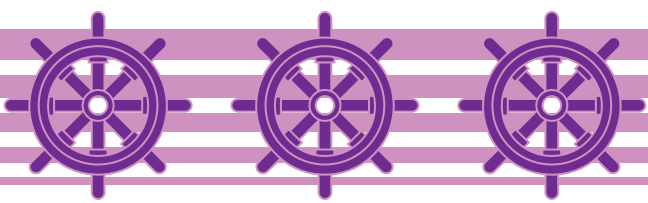
DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Elles ont repris dans le cadre de l'association sportive du collège Sainte-Croix. Comme chaque année, les activités nautiques démarrent la saison avec le «paddle». Le kayak de mer et le surf rythmeront également l'année à partir du printemps. Côté compétitions, les entraînements et championnats de football et futsal vont débiter à partir de Novembre, tout comme l'activité VTT, avec comme point d'orgue le championnat de Bretagne UGSEL à Plœuc-sur-Lié (22) à Pâques. Les élèves participeront également au cross départemental à Brec'h après la Toussaint. Enfin, ils pourront acquérir le diplôme du PSC1 dispensée par les pompiers, via l'association.

RÉCIT D'UN VOYAGE À SAINT-ANNE-D'AURAY



Le 28 septembre 2018, les troisièmes du collège Sainte-Croix, accompagnés par Messieurs Guidéc et Daniélo, ont effectué leur pèlerinage annuel sur le site sacré de Sainte-Anne-d'Auray, temps fort de l'année pastorale. Dès le trajet en bus qui les a amenés de Quiberon à Auray, les élèves ont pu échanger des propos intelligents et constructifs avec ceux du Collège Sainte-Anne de Quiberon. Sur le site même, le soleil s'est mis à briller au diapason des cœurs : après la cérémonie religieuse qui bénéficiait d'une formidable petite chorale, conférences, visite de l'orgue et du Trésor de la basilique, hommage aux morts de la première guerre mondiale, et rappels religieux parfois nécessaires au fil des étapes d'un jeu de piste endiablé qui passe par la maison de Nicolazic et son verger, la fontaine, la statuette dédiée aux personnages des Evangiles, l'espace Jean-Paul II, la Scala Sancta (escalier saint)... Sans oublier le pique-nique sous les arbres ! une belle journée en somme, marquée au sceau de la bonne humeur et de la spiritualité.



ÉCOLE STANISLAS POUMET LA DIFFÉRENCE ET LE DROIT À L'ERREUR



Au cours de la semaine du 24 au 28 septembre a eu lieu le projet «Sensibilisation à la différence et au droit à l'erreur», mené par Romain Morvan auprès des élèves de CP et de CE1 (classes de Mme Brèche et Mme Poirier-Lavarec). Des interventions quotidiennes d'une heure par classe ont permis aux élèves d'échanger autour du thème de la différence et du statut de l'erreur, à l'oral

comme par le biais de dessins. Ce projet a donné jour à l'élaboration d'un conte collectif, issus des paroles des élèves. Le projet s'est clos par la réalisation d'un film : les élèves ont raconté devant la caméra l'histoire collective qu'ils avaient inventée. Une projection de ce petit film a été organisée dans chacune des classes, afin que tous les élèves de l'école découvrent ce beau projet.



CANTINE SCOLAIRE «ANTI-GASPI ET ALIMENTATION DE QUALITÉ»



Des ateliers de sensibilisation pour une bonne alimentation et pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ont été mis en place sous l'égide du Pays d'Auray, pour les agents scolaires des cantines. Mercredi 3 octobre, c'est à la cantine scolaire de Le Palais que s'est tenu le premier de ces ateliers prévus sur l'île, en présence de Nadège Belloir, chargée de mission de valorisation des produits locaux, de Frédéric Le Gars, maire et président de la CCBI et d'une vingtaine de personnes venues des écoles de l'île, du collège et de l'hôpital.

Bien manger en pays d'Auray

C'est dans le cadre de ce programme, que les élus du Pays ont souhaité encourager l'introduction de produits bio et/ou locaux en restauration scolaire. En 2017, les élus du territoire et le personnel de cuisine ont été formés à la rédaction des cahiers des charges et à la réglementation nutritionnelle.

Poursuite des actions.

Il est donc question de poursuivre les actions expérimentées l'an passé et de prolonger la sensibilisation auprès du personnel présent le temps des repas, qui a un vrai rôle pédagogique à jouer auprès des scolaires. « Les

jeunes sont les futurs consommateurs de demain », a insisté Nadège Belloir. Inculquer aux jeunes la diversité des modèles alimentaires en les éveillant aux goûts des produits bios et locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire, voici les deux objectifs généraux de ces actions. En s'adressant aux enfants, il est question d'en faire des ambassadeurs à la maison, afin qu'ils deviennent des acteurs à part entière dans l'amélioration de la qualité de leur alimentation, locale et de saison. Durant cet atelier, diverses interrogations ont été évoquées : Quelles sont les sources de gaspillage ? Comment le quantifier ? Quels outils sont utiles à sa diminution ? ...

Sensibilisation des jeunes

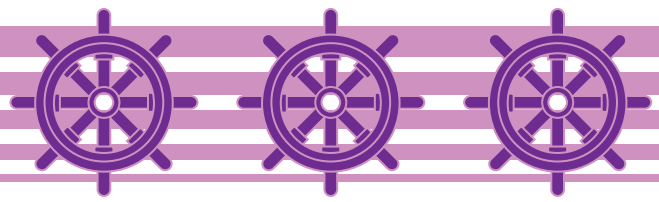
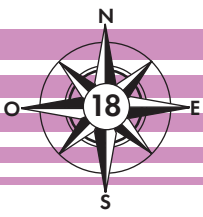
Ces deux demi-journées ont donc été proposées aux personnels communaux afin de leur donner la possibilité de développer auprès des jeunes qu'ils encadrent, des actions qui leur permettront de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets, aux bienfaits d'une alimentation de saison, de qualité, équilibrée... Ce programme « Anti-gaspi » et alimentation de qualité est cofinancé par la Région Bretagne et l'Union Européenne via le FEADER

ÉCOLE MATERNELLE PRÉSENTATION DE KAMISHIBAI



Dans le cadre des activités «Accueil de classe», Fatima Zahir-Kervarrec, responsable de la médiathèque de Le Palais, s'est rendue à l'école maternelle le mardi 2 octobre, en matinée pour rencontrer les élèves de maternelle de l'école Stanislas Poumet. L'objectif était la présentation de «Kamishibai». C'est une technique de conte japonaise basée sur des images défilant dans un castelet, le butai. Au programme deux histoires «Monsieur Renard à la bibliothèque» de Lorenz Pauli et Kathrin Schärer et un poème de Carême «De quoi peuvent-ils parler ? Et à voir les yeux écarquillés des écoliers, aucun doute, le spectacle présenté a bien plu.





ÉCOLE STANISLAS POMET UNE CHASSE AU TRÉSOR À LA CITADELLE



Jeudi 4 octobre, en matinée, ce sont 17 enfants de petite et grande sections de maternelle de l'école Stanislas Pomet

qui ont participé à une chasse au trésor à la citadelle Vauban. Ils étaient accompagnés de 6 mamans, de Marie-Aude Tho-

mas, enseignante et deux encadrantes. Pour concrétiser un travail en classe sur l'histoire et les châteaux forts, une maman a proposé une chasse au trésor inédite à la citadelle de Le Palais. Dès 9 h les enfants sont arrivés sur les lieux et ont dû résoudre six énigmes et tout en participant à 6 « efforts physiques » pour espérer aboutir et trouver le trésor convoité. Guidés par une « Nanie Clément » plus vraie que nature, ils ont arpenté les recoins de la citadelle, jusque dans les cachots, dans la poudrière ou encore dans ces escaliers qui descendent vers les ténèbres ! Heureusement que l'encadrement était là, car certains endroits étaient inquiétants. Cependant quelques téméraires n'ont pas hésité à se lancer à l'aventure. Le but a été atteint après plus d'une heure d'investigations et d'émotions, de quoi gagner le droit de rentrer et d'aller se restaurer.

SÉCURITÉ RENFORCÉE NOUVEAUX JEUX INSTALLÉS



Pour la rentrée scolaire des travaux visant le renforcement de la sécurité de l'établissement, ont été effectués avec la pose d'un nouveau portail avec portillon et du changement de la clôture d'une hauteur plus importante. Par ailleurs l'accès direct à la cantine a été modifié pour une meilleure praticabilité. Des nouveaux jeux collectifs ont également été aménagés dans la cour de l'école.



COLLÈGE MICHEL LOTTE REMISE DU BREVET AUX ANCIENS

Samedi 6 octobre, en présence de Frédéric Le Gars, maire de Le Palais et de Marie-Pierre Gallen, adjointe au maire de Sauzon, les anciens élèves de troisième de la promotion 2017-2018, s'étaient donné rendez-vous au collège Michel-Lotte pour la remise du diplôme du brevet, dont les épreuves ont eu lieu en juin dernier. Pour le proviseur, François Généau, et leurs professeurs, c'était aussi l'occasion de féliciter ces ex-collégiens, puisque, sur 34 élèves, le taux de réussite a été de 92 %. « De plus, tous ont eu une mention, s'est félicité François Généau. Par rapport à l'an dernier, où nous avons eu 100 % de réussite, c'est une baisse. Mais cela s'explique par le fait

que le système de distribution des points du nouveau brevet n'était pas encore au point et qu'il a dû être corrigé ».

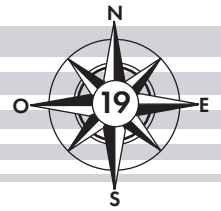
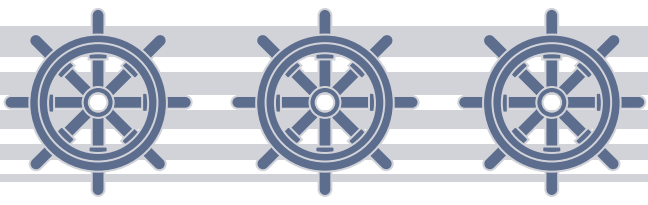
Autre motif de satisfaction pour l'équipe pédagogique et les jeunes, tous les élèves ont trouvé une affectation en fin d'année scolaire. Et parmi eux, 95 % ont pu poursuivre leur formation dans l'établissement qui était leur premier vœu. Un résultat qui s'explique en partie par le suivi réalisé par la conseillère d'orientation qui tient une permanence mensuelle au collège, et par le travail de l'équipe enseignante. Concernant les choix de prédilection des élèves, cette année, le lycée Colbert, à Lorient, a été très sollicité. « Chaque année, la tendance varie entre Lorient et Vannes, a précisé François Généau. Mais cette fois, le lycée Colbert, qui est notre lycée de secteur, a été le plus demandé »

ROGER MATHIEU

DÉPART EN RETRAITE DE L'HOMME À TOUT FAIRE



Si la cloche de la rentrée a sonné pour les élèves du collège Michel-Lotte celle de la retraite d'une figure de l'établissement a également retenti. En effet, Roger Mathieu (au centre), qui était l'homme à tout faire du collège, a raccroché définitivement ses outils, les câbles informatiques et les fils électriques après 35 ans de bons et loyaux services. Lors d'une petite manifestation de sympathie en interne, François Généau, le proviseur, a remercié Roger pour toutes ces années passées au sein du collège et pour tout le travail effectué. Pour sa part, Roger a remercié toutes les personnes avec qui il a travaillé, disant tourner la page et vouloir passer à autre chose. Le collège devait organiser le départ officiel à la retraite de Roger Mathieu courant octobre, l'intéressé étant en congés jusqu'au 1er octobre.



FESTIVAL «LES INSULAIRES» SUCCÈS DE LA 7^{ème} ÉDITION À GROIX



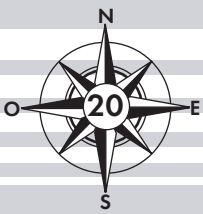
La 7^{ème} édition du festival Les Insulaires a fait carton plein à Groix les 28, 29 et 30 septembre 2018. Devenu un rendez-vous incontournable pour les îliens, près de 2500 d'entre eux ont fait le déplacement, grâce aux différents bateaux qui faisaient le trajet depuis les autres îles du Ponant, pour participer aux 3 jours de rencontres, de fêtes et d'échanges. La compagnie Océane avait enregistré 5 400 réservations de passagers venant

du continent. À cela s'ajoutent les plaisanciers de passage, les groisillons et les résidents secondaires. Les organisateurs du festival estiment qu'environ 8000 personnes ont participé aux festivités, et se réjouissent de ce qu'il pense être la plus grosse fréquentation depuis la création du festival en 2011. L'affluence des visiteurs s'est partagée entre le Village, lieu des stands et des concerts, mais aussi dans le bourg et au Gripp, où était installé un chapiteau ac-

cueillant de nombreuses animations qui ont ravi petits et grands. Samedi soir, le concert de Miossec a réuni 5 000 spectateurs. L'organisation s'est déroulée sans encombre jusqu'au repas de clôture du dimanche midi servi à 1200 convives. Les Insulaires et les continentaux amoureux des îles ont rendez-vous l'année prochaine sur l'île de Batz, pour la 8^{ème} édition !

(Remerciements à Bathilde Chaboche)





LE PÈRE ANDRÉ GILLET QUITTE BELLE-ÎLE UN CHALEUREUX AU REVOIR POUR «DÉDÉ»



À 87 ans, l'abbé André Gillet, curé de Le Palais et Locmaria, curé doyen de Belle-Île-en-Mer, après 17 années à exercer sur l'île, va se reposer à Vannes, à la demande de l'évêché et prendre une retraite bien méritée, après une dernière cérémonie de mariage qu'il a célébré le 15 septembre. Il a rejoint un appartement du bâtiment diocésain situé 37, rue Saint-Fiacre, à Vannes, près de l'église Saint-Vincent-Ferrier.

Dimanche 2 septembre, à l'issue d'une grand messe à l'église Saint-Géran, une cérémonie était organisée en son honneur à la salle Arletty, en présence des élus et de nombreux paroissiens émanant des quatre communautés insulaires.

Tout d'abord une arrivée en fanfare avec une aubade de la fanfare des Gerveur devant l'entrée. Puis, ponctuées par les

chants de la chorale Kanévédenn, se sont succédé les allocutions, dont celle du député, un ancien paroissien, la remise de la médaille de la ville par le maire Frédéric Le Gars et



La médaille de la ville de Le Palais a été remise au Père Gillet par le maire Frédéric Le Gars

André Gillet est né le 20 novembre 1930, à Locmariaquer. Son père, officier mécanicien embarqué, est décédé accidentellement quand il avait 5 ans, laissant son épouse avec ses trois enfants.

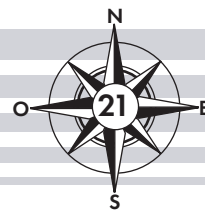
En 1942, il intègre le petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, avant d'être admis au grand séminaire de Vannes, six ans plus tard. C'est en la cathédrale de Vannes qu'il sera ordonné prêtre, en juin 1955. Jusqu'en 1971, il dirige les écoles primaires d'Ambon, puis de Plouhinec, avant d'être nommé aumônier des gens de mer à Étrel, jusqu'en 1987, date de sa nomination comme curé doyen de Port-Louis. Un attachement maritime que le père Gillet a montré tout au long de son sacerdoce, notamment en embarquant pour la pêche au grand large. Belle-Île l'accueillera en 2001.



de nombreux cadeaux émanant de quatre communautés belliloises, dont un smartphone, histoire de ne pas couper les ponts. Par ailleurs, il ne devrait pas rester sans activité, devant participer à la vie de la paroisse de Saint-Vincent Ferrier, tout en laissant entendre qu'il écrira ses mémoires, et n'en doutons pas, il a beaucoup à raconter.

C'est le père Raymond (Nicabor Agbo), arrivé le 1er décembre 2017 à Belle-Île (Sauzon), qui prendra en charge les quatre paroisses de l'île.





ANCIENS COMBATTANTS UN VOYAGE À NANTES APPRÉCIÉ



Comme chaque année, les anciens combattants bellilois réunifiés et leurs sympathisants ont effectué le mardi 18 septembre, un voyage à destination de Nantes. Le premier rendez-vous a été la cathédrale Saint-Pierre (photo), suivi de la visite

commentée de la ville en petit train. Le déjeuner a été pris sur un bateau de croisière en admirant les magnifiques paysages de l'Erdre. Le périple s'est terminé par la visite du jardin des plantes. Un voyage qui s'est révélé être une belle journée de partage et de découverte.

L'ENSEMBLE « ACCORDIÈSE » EN CONCERT À SAINT-GÉRAN

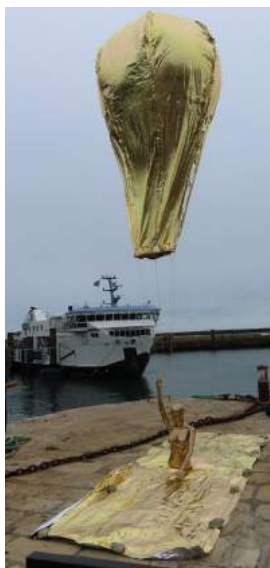


L'ensemble vocal et instrumental « Accordièse » s'est produit pour la première fois sur l'île le samedi 22 septembre, en soirée, à l'église Saint Gérard de Le Palais. Il a été créé en 2016 à l'initiative de Michel Berrigaud, son président, organiste à la chapelle de Saint-Philibert.

Le groupe est composé d'un chœur à quatre voix (sopranos, altos, ténors et basses). Il est dirigé par Michel Brizard. L'ensemble instrumental comporte harpe, saxo, flûte, trompette, cornemuse, bombarde et orgue. Le programme a été très varié, passant du classique au sacré, au profane, puis par des mélodies irlandaises, galloises et bretonnes. L'alternance entre le vocal et l'instrumental a apporté une grande variété et un plus par rapport à certains jeux d'autres chorales », ont expliqué les choristes.

«LE BALLON CARBONE» UNE INTERPELLATION CITOYENNE

C'est l'association « Belle-Ile 2070 », créée en 2018, qui porte l'ambition de faire de Belle-Ile-en-Mer et plus largement des territoires insulaires, un exemple de la transition écologique et énergétique grâce à l'engagement citoyen. Elle a saisi l'occasion de l'événement international Park (ing) day, le samedi 22 septembre pour réaliser à la demande des communes, une installation inédite, simultanément au port de Le Palais et en centre bourg de Dolus sur l'île d'Oléron : « le Ballon carbone ». Il s'agit d'une installation éphémère destinée à interpeller le grand public sur notre production quotidienne de CO2 et les effets à moyen et long terme sur le réchauffement climatique et le rehaussement du niveau des mers. Le message est simple : « contribuer à dégonfler le ballon carbone, c'est aussi contribuer à contenir les effets du changement climatique et mettre en évidence les enjeux sociétaux liés à la transition écologique, énergétique et le développement durable. L'association « Belle-Ile 2070 », par son activité, contribue à ce que cette vision territoriale nourrisse et accompagne l'évolution du territoire insulaire de façon exemplaire.



ASSISES DU LOGEMENT AVOIR UN RÔLE POUR EN FACILITER L'ACCÈS



Le problème du logement apparaît souvent comme un frein à l'emploi à Belle-Île, qu'il s'agisse d'emplois saisonniers ou à l'année. C'est pour tenter de le résoudre que se sont tenues, le mardi 25 septembre à Palais les assises du logement.

Une action de la CCBI

La Communauté de communes de Belle-Île (CCBI) a engagé cette action en faveur des jeunes, avec le soutien du Fonds européen agricole de développement rural, qui alimente le programme Leader, acronyme pour « Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale ». Pour l'occasion, les chargées de mission du pays d'Auray ont côtoyé la directrice de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 56), deux représentants de Bretagne Sud Habitat, principal bailleur social à Belle-Île, deux conseillères à la mission locale et en insertion socioprofessionnelle au conseil départemental, un représentant de « Soliha » (Solidaire pour l'habitat) et un d'Agora services. Les agences immobilières belliloises étaient représentées, ainsi que des élus du Conseil communautaire, des techniciens de la CCBI et des représentants du Co'j (collectif jeune). Le diagnostic du territoire insulaire en la matière, a été posé par Élise Demay, directrice de l'Agence départementale pour l'information sur le logement.

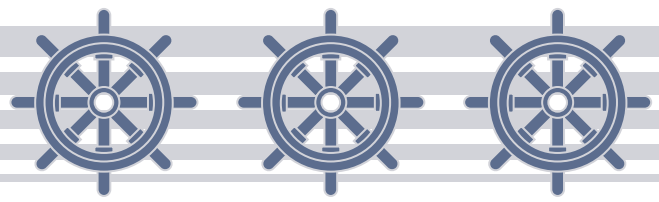
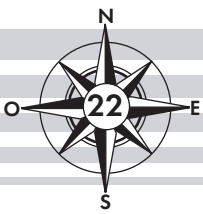
Pour le Frédéric le gars, président de la CCBI et maire de Le Palais, « l'idée a été de réunir tous ceux qui peuvent avoir un rôle en matière de logement pour en faciliter l'accès ».

Des ateliers de travail

Après une matinée de présentation des données, sous l'égide de Lauréna Urvoys, chargée de mission pour porter l'action ciblée « Être jeune à Belle-Île » avec le collectif jeune, baptisé le « Co'j », des ateliers de travail ont permis un échange fructueux entre les différents acteurs présents pour décider des actions à mettre en place ».

Quatre témoignages ont servi de base à la réflexion, qui devrait permettre d'améliorer l'accueil des saisonniers et de ceux qui souhaitent s'installer et rester à Belle-Île. En conclusion a été rappelée la nécessité de faire la distinction entre l'assistantat et l'accompagnement.





HALLOWEEN MEME PAS PEUR

Dans le cadre de la programmation culturelle, la commission municipale avait souhaité développer des animations lors des « petites » vacances scolaires, avec un petit budget dédié. Pour cet automne, c'est avec l'active association Allibi que la commune a préparé les festivités. Au menu, une recette concoctée pour faire peur évidemment puisque c'est à l'occasion d'Halloween que la fête a eu lieu le 31 octobre.

Du côté des enfants, le Réduit B s'est transformé en maison des horreurs avec différents ateliers : déguisement, maquillage, conte avec la sorcière... puis une déambulation a eu lieu dans la ville en quête de bonbons ou autres jeux de piste. La journée s'est achevée par le concours de têtes de citrouille (voir résultats dans notre prochain numéro). La commune a proposé aux enfants des écoles de recevoir une citrouille ou une courge musquée pour la cuisiner puis la préparer pour qu'elle fasse le plus peur possible et ainsi participer au concours. Côté ados, une boom devait être organisée par la discothèque « Le Viking » dès le début de soirée et une séance de cinéma avec un film d'horreur projeté au cinéma avec à la clé des réduc-

tions pour les personnes déguisées. Enfin, un Palais piéton exceptionnel était prévu pour l'occasion pour que le Cluéo géant inter bar puisse s'organiser. Autour de Liza, un groupe de bénévoles a assuré les préparatifs dans le garage face à la mairie. Allibi a installé son Quartier général. « C'est vraiment une chance d'avoir des gens motivés pour organiser ce type de manifestation, surtout hors saison. C'est un peu un ballon d'essai, si cela fonctionne nous pourrions le développer encore l'an prochain » souligne Tibault Grollemund, en charge des affaires culturelles.



De gauche à droite : Liza Cercel-Garans, Présidente de l'association Allibi, Fatima Zahir-Kermerrec responsable de la médiathèque, Béatrice Terrien conseillère municipale et Tibault Grollemund, 1^{er} adjoint.



Le festival Lyrique en Mer fête cette année ses deux décennies d'existence. L'énergie des bénévoles est sans doute l'un des ingrédients de la recette de cette longévité. Retour sur une édition à la saveur particulière... entretien avec Marie-Françoise Morvan, présidente du festival.

Quel bilan pour cette édition anniversaire ?

Le 20^{ème} anniversaire de Lyrique en Mer a été un succès sur tous les plans pour le bonheur du public et des organisateurs. Il a été marqué par la présentation de Tosca, opéra pour lequel la grande soprano Galloise Natalya Romaniv a créé le rôle de Tosca à Belle île avant de l'interpréter à l'Opéra d'Écosse l'année prochaine. Les concerts de musique sacrée ont rempli les 4 églises de Belle île et le concert de Nemanja Radulovic ainsi que celui du 20^e anniversaire dans la citadelle Vauban furent des soirées magiques. Venez chanter ! Le Requiem de Mozart, qui a réuni 200 choristes amateurs dans l'église de Palais, fut aussi un grand moment du festival.



FESTIVAL "LYRIQUE EN MER LE BILAN D'UN SUCCÈS



Dans les coulisses, de nombreux bénévoles s'activent toute l'année, comment se prépare une telle saison ?

C'était une « édition spéciale » en effet puisqu'elle a duré 3 semaines 1/2 et demandé une année de travail sans relâche pour l'équipe des 9 administrateurs ayant chacun en charge un secteur (communication-comptabilité-voyages-hébergements etc ..) et pour Philip Walsh directeur artistique et résident secondaire à Palais. Une soixantaine de bénévoles très investis ont également assuré une organisation exigeante. Il a fallu aussi en avant saison élargir le cercle des donateurs pour boucler un budget sensiblement supérieur pour cette année exceptionnelle.

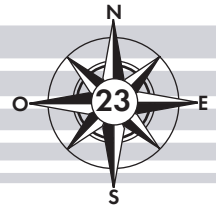
Les médias et partenaires ont été très présents cette année, un bon coup de projecteur pour le festival ?

... et pour Belle-Île ! L'histoire de cet événement lyrique insulaire original et son alliance avec la pédagogie, sa dimension internationale et sa qualité artistique exceptionnelle ont intéressé plusieurs médias. Il faut pérenniser cette communication qui est une reconnaissance.

Vous êtes à la barre du festival... Comment préparez-vous la saison prochaine et quels seront les temps forts ?

C'est déjà la rentrée de la saison 2019 ! Nous abordons la 21^{ème} édition de Lyrique en Mer dans une démarche d'ouverture. Philip Walsh propose une création : Lucia de Lammermoor un chef d'œuvre de Donizetti qui sera donné pour la première fois à Belle-Île. La Petite messe solennelle de Rossini sera chantée par le chœur du Festival qui va commencer les répétitions début janvier. Pour Venir chanter, nous allons inviter les choristes à revenir, cette fois pour le Requiem de Fauré. Par ailleurs cet automne et hiver « l'opéra arrive au Rex » en différé, avec la programmation du Metropolitan Opéra de New York : une séance par mois entre le 4 novembre 2018 et le 14 juillet 2019.





DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS



DES VOLS AU CIMETIÈRE

Malgré les différents services de collecte proposés et les efforts réalisés en termes de communication et d'éducation à la citoyenneté, les dépôts sauvages de déchets restent fréquents, notamment aux abords des bacs et conteneurs dédiés à la collecte. Ces incivilités répétées, nuisent à la propreté et à l'image de la commune. De fait, la commune a dû engager des moyens

onéreux pour assurer le ramassage de ces dépôts sauvages dont un grand nombre résultent d'actes d'incivisme d'une petite partie de la population. L'exemple ci-dessus a été constaté par la police municipale le dimanche 16 septembre 2018 à Haute-Boulogne. Sur ce dépôt sauvage, la présence de 2 bouteilles de gaz vides représentaient un réel danger d'explosion. Une procédure en vue de poursuites a été établie.

Il n'est pas rare que certains méfaits soient commis dans les cimetières. Depuis quelque temps, le calme était revenu du côté du cimetière palantin. Hélas dernièrement des vols y ont été perpétrés au point d'engendrer la colère de la municipalité. Principalement des fleurs, mais parfois ce sont même des plaques qui disparaissent. « Ces actes sont totalement immoraux et irrespectueux. Nous allons de nouveau mettre en place un dispositif et organiser des rondes. Si nous trouvons ces personnes malfaisantes, elles peuvent s'assurer qu'une procédure assortie de sanctions sera diligentée à leur rencontre. La police municipale et la gendarmerie sont évidemment prévenues » a assuré indigné Tibault Grollemund, premier adjoint. Dans les prochains mois, le règlement du cimetière devrait évoluer et peut être ses accès mieux organisés. D'autres pistes de réflexion sont en cours sur des aménagements à réaliser.

VÉHICULES AUTOMOBILES

EN STATIONNEMENT ABUSIF... ABANDONNÉS... À L'ÉTAT D'ÉPAVE



Un sujet à l'ordre du jour de la réunion du 10 octobre en mairie

Depuis 2011, près d'une centaine d'épaves ont été identifiées et évacuées sur la commune de Palais. Actuellement, une trentaine sont dans le collimateur et c'est un travail de longue haleine car la législation en la matière a évolué depuis cette année. « Le dispositif est rendu plus compliqué, notamment concernant la traçabilité des véhicules, du propriétaire, à la prise en charge, le départ en bateau et enfin jusqu'à sa destination finale » souligne Tibault Grollemund, 1er adjoint. Pour pouvoir procéder à l'évacuation de son véhicule, le propriétaire doit fournir la carte grise. En cas de perte il faut réaliser des démarches administratives relativement simples et gratuites : une déclaration de perte de la carte grise, un certificat de non-gage et justificatif d'identification le tout étant réalisable sur le site internet de la préfecture.

« Nous avons la chance d'avoir sur l'île une entreprise qui prend en charge les épaves et assure leur évacuation par caboteur, le tout pour 84€ » poursuit l'élu. « Si certains ont des difficultés (techniques ou financières) il est possible de se rapprocher des services de la police municipale. Il faut savoir que la somme à payer en cas d'abandon de véhicule pourrait s'élever de manière bien plus conséquente en cas de procédure avec verbalisation ».

Également ciblées par la police municipale, les voitures en stationnement abusif (voitures ventouses). « Chaque place de parking dans Palais est précieuse. Une cinquantaine de

voitures occupent des places durant des semaines, parfois des mois entre deux vacances. Il y a pourtant d'autres solutions, les parkings extérieurs, les garages privés, ou alors le taxi ou des voisins pour se faire conduire au bateau » assure le 1er adjoint. « Une campagne de sensibilisation a été menée l'an passé, notamment sur le quartier de la Montagne, rue de la Marne, avenue Jules Ferry. La police municipale va poursuivre le travail pédagogique en contactant individuellement chaque propriétaire dont la voiture est laissée en stationnement abusif constaté. Puis en cas de non retour, il sera procédé à l'établissement de procédures avec des verbalisations à la clé. L'idée étant d'expliquer que Palais est une ville vivante toute l'année. Avec des résidents qui ont besoin de trouver du stationnement et des usagers pour qui le cœur de la cité doit être le plus accessible. C'est aussi très compliqué pour les services techniques lors des entretiens d'espaces verts, lors de leurs interventions d'entretien » conclut Tibault Grollemund.

Pratique : pour l'évacuation de véhicules épaves, SARL Pelhatre Récupération - 06.83.96.23.63 ou Police municipale de Palais 06.22.27.08.88



CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Un véhicule est gênant lorsqu'il est arrêté, stationné ou abandonné sur un emplacement non autorisé ou lorsqu'il est stationné pendant plus de 7 jours consécutifs sans être déplacé. L'abandon ou le stationnement gênant et durable dégrade le cadre de vie, perturbe le trafic et peut occasionner des incendies ou des accidents.

Le véhicule ventouse ou en stationnement abusif est un véhicule identifiable qui stationne sur le domaine public ou privé, à la même place depuis plus de 7 jours. Il peut être ou ne pas être en stationnement dangereux ou gênant. Le véhicule dangereux ou gênant doit entraver le cheminement des piétons, le passage des véhicules de secours, l'accès à des locaux de service (local poubelle, lieu de stockage, etc.) ou à des emplacements de stationnement (parkings aériens, souterrains, boxes...).

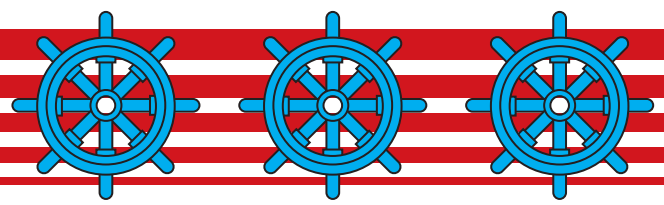
Le véhicule épave est un véhicule non identifiable dont tout laisse à penser qu'il est abandonné et qui ne peut plus être utilisé pour sa destination d'origine (absence de plaque d'immatriculation, de roues, de portières, de moteur, de tableau de bord, etc.). Les véhicules épaves sont assimilés à des déchets. Ils ne correspondent plus à la définition d'un véhicule au sens du code de la route et sont voués à la destruction.

Le véhicule en voie d'épavaison n'est pas susceptible de réparation immédiate mais demeure encore identifiable (immatriculation, numéro de moteur ou de série). La procédure d'enlèvement relève du Code de la route au même titre que les véhicules « ventouses ».

Que dit la loi ?

Le fait « de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, [...] une épave de véhicule » constitue une contravention de 5e classe. Article R 635-8 du Code pénal.

Par ailleurs, l'article 3 de la loi du 31/12/1970 complété par la loi du 15/11/2001 définit les conditions de mise en fourrière. Ainsi, les véhicules ne disposant plus des éléments indispensables nécessaires à leur bon fonctionnement peuvent être placés en fourrière avant identification.



VÉLO-CLUB DE BELLE-ÎLE COURSES CYCLISTES ÉCOLES DE CYCLISME - MINIMES & CADETS



Le dimanche 9 septembre 2018, de 11 h à 17 h le Vélo-Club de Belle-en-Mer organisait la 3^{ème} édition d'une course cycliste dédiée aux jeunes coureurs de 7 à 15 ans, à travers 4 épreuves différentes selon leur catégorie (Pupilles, Benjamins, Minimes et Cadets). Sur un circuit de 2,100 km à usage exclusif temporaire de la chaussée sur le secteur situé à Haute-Boulogne, Pavillon et Roserières le départ et l'arrivée se situaient en face des services techniques de la ville. C'était une première, à laquelle ont contribué, la mairie de Le Palais, la police municipale, la gendarmerie et le centre de secours des pompiers de l'île.

UN CIRCUIT CONFORME AUX ATTENTES DE SÉCURITÉ

L'année dernière, les organisateurs avaient tiré les enseignements de l'insécurité inhérente au circuit de la route de Bangor. Après plusieurs investigations sur la commune de

Le Palais (accès plus facile à l'arrivée des bateaux), le choix de ce secteur s'est imposé, en raison d'un trafic routier peu conséquent et une configuration facile à réguler, afin de répondre aux normes sécuritaires imposées par la préfecture en matière de courses des jeunes sur route, préconisant un circuit fermé temporairement à la circulation. Les postes de régulation ont été renforcés en nombre et en personnels. Informée la population riveraine a joué le jeu, malgré la petite gêne qui en est découlée. D'autant qu'avec les régulateurs mis en place, la police municipale et le responsable sécurité de l'organisation, tout a été mis en œuvre pour gérer les urgences, les contraintes et ponctuellement traiter quelques cas particuliers. De plus le site s'est avéré propice à l'installation du village des coureurs et des différents stands (buvette, restauration). Un secteur sécurisé que n'ont pas manqué de mettre en exergue les dirigeants des clubs du continent qui avaient répondu à l'invita-



Gabriel MOUREAU (VCBI)

tion du VCBI. Le maire Frédéric Le gars, présent, s'est félicité de cette possibilité nouvelle qu'offre ce circuit en matière de sécurité. Seul bémol de cette manifestation le peu de coureurs inscrits. Mais s'il n'y avait pas la quantité, la qualité était au rendez-vous avec la présence de 2 champions de Bretagne.



Marion OLIÉRIC (VCBI)

Gageons que pour l'année prochaine le bouche à oreilles fonctionnera. Et que sera reconnue, la volonté du club, de faire en sorte que cette course cycliste dédiée aux jeunes coureurs soit pérennisée à travers la qualité de son accueil et sa capacité d'organisation en sécurité à l'encontre les clubs cyclistes venus du continent. Et pourquoi pas inciter les clubs à concevoir une journée des familles à l'occasion de cette course. Une opportunité qui est, sans nul doute, de nature à faciliter la visite de l'île pour mieux la connaître!



Catégorie PUPILLES : 6,300 km (10 partants)

1	Sacha TULOW	OC Locminé
2	Antonin MARCHAND	UC Alréenne
3	Gabriel MOUREAU	VC Belle-île



Catégorie BENJAMINS : 12,600 km (19 partants)

1	Hugo LE HÉNANF	OC Locminé
2	Étienne OLIVERO	OC Locminé
3	Nino DELALANDE	OC Locminé
10	Yannis ABOUD	VC Belle-île
15	Manon OLIÉRIC	VC Belle-île
17	Dorian GOHIN	VC Belle-île



Catégorie MINIMES : 25,200 km (17 partants)

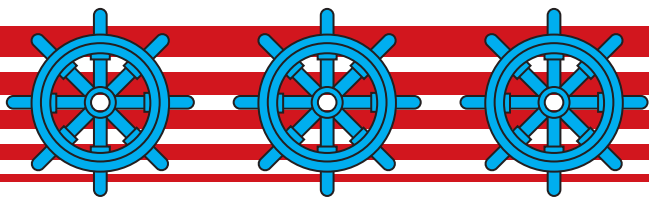
1	Alexis AUFORT	Véloce Vannetais
2	Basile DELANDE	OC Locminé
3	Houarno CHARRIER	AC Pays de Baud
14	Joris PORTUGAL	VC Belle-île



Catégorie CADETS : 50,400 km (10 partants)

1	Nathan PEDRAULT	Véloce Vannetais
2	Louis LE GALUDEC	Véloce Vannetais
3	Guerlain CONAN	VC Belle-île





COMPLEXE SPORTIF DU GOUERCH «JOURNÉE DES SPORTS» 2^{ème} ÉDITION DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS OFFERTES

Débriefing à l'issue de la manifestation et pot de remerciement entre élus et organisateurs.



Organisée par le foyer socioculturel de Belle-Île, avec le soutien logistique de la CCBI, la deuxième édition de la « Journée des sports », s'est tenue au Gouerch le dimanche 16 septembre 2018. Comme l'année dernière, elle a atteint pleinement son objectif en mobilisant, non seulement les bénévoles du foyer, mais aussi les animateurs des clubs associatifs ou privés. L'objectif était de réunir et de faire découvrir les différents sports et activités qui sont proposés sur l'île. **Tous les goûts... Tous les âges... Toutes les envies**

Durant toute la journée, des démonstrations se sont succédé pour faire découvrir toutes sortes de sports et activités. On le sait, Belle-Île est riche en associations et activités physiques. Les organisateurs ont donc voulu offrir une vitrine sur un même site, pour découvrir les diverses disciplines afin de faciliter le choix des futurs adhérents. Ainsi, du sport collectif au sport individuel, du Judo à la danse, en

passant par le taï-Jitsu l'aïkido, yoga, gymnastique, plongée, hockey sur rollers, badminton, kayak, salsa, vélo, le tennis associé au golf et autres, les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix. Il y en a eu pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies. Tout un programme qui a séduit plus de 300 personnes dont beaucoup de jeunes. Une restauration rapide était proposée sur place pour assouvir les petites faims. Compte tenu du succès, Joël Thuillier, le président du foyer socioculturel et ses collaborateurs l'ont annoncé lors du pot de remerciement organisé par la CCBI à l'issue de la journée. Il y aura une troisième édition en 2019, avec en préalable une réflexion entre les différents partenaires, pour améliorer son déroulement, comme par exemple, la création d'un stand dans le club house du tennis, pour y recueillir les inscriptions de la saison ce jour-là. Deux nouvelles sections vont être créées : VTT et football féminin.



Taï Jitsu



Futsal



Yoga



Rugby



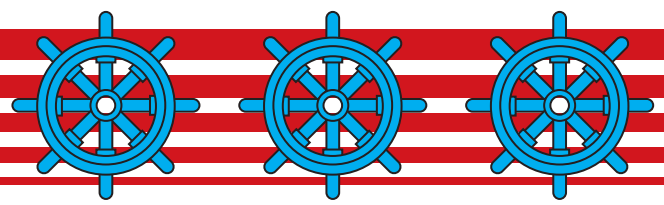
Hockey sur rollers



Tennis



Initiation au golf



COURSES HORS STADE

«BELLE-ÎLE-EN-TRAIL»

LA MANIFESTATION A GAGNÉ SES LETTRES DE NOBLESSE

Pour cette 5^{ème} édition, l'équipe du trail s'est réjoui d'avoir accueilli du beau monde dans ses épreuves, qui se sont déroulées le samedi 22 septembre. En effet, se sont alignés sur les différentes courses, Nathalie Mauclair, championne du monde de trail 2013 et 2015, Amandine Ferrato, vice-championne du monde en 2017, et le Lyonnais Yoann Stuck, référence dans la discipline de l'urban-trail.

Ces sportifs ne sont pas venus pour faire du tourisme, puisque chacun a gagné dans sa catégorie. Yoann Stuck et Amandine Ferrato, ont terminé respectivement, premier homme et première femme à l'Ultra des vagues (83 km). Quant à Nathalie Mauclair, elle a été première femme au trail du Ponant (45 km). Les organisateurs, forts de leurs 250 bénévoles, ont accueilli près de 2 000 coureurs venus de 67 départements et 13 pays, soit 7 000 personnes avec les accompagnants. Côté ambiance, une météo beaucoup moins favorable que d'habitude, a fait que les épreuves ont été beaucoup plus difficiles tant pour les coureurs que pour les accompagnateurs.

Notoriété croissante

Un constat, « Belle-Île en trail » continue de se développer, tant dans le monde du sport avec la présence des champions et des sponsors qui sollicitent leur participation, signe que la manifestation compte désormais et devient une course référence à l'extérieur. Succès également sur le plan insulaire à travers l'engouement qu'elle suscite auprès de la population locale.

Participer et franchir l'arrivée

Les départs se sont échelonnés toute la matinée de 7 h à 11 h. Certes les meilleurs ont gagné, mais pour l'ensemble des coureurs inscrits, l'important était de participer sur la distance à leur convenance avec un objectif ultime, franchir l'arrivée et inscrire son nom au palmarès. Et pour ceux et celles qui, quelques heures après, tout au bout des 83 km, en terminaient, l'exploit était retentissant.

Les Bellilois très concernés

C'est une réalité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En huit ans d'existence, le nombre de Bellilois inscrits aux quatre courses est passé de 7 à 150. Le Palantin Maël Samzun, arrivé 16^{ème} du classement général à l'Ultra des vagues (83 km) en bouclant son parcours en 8 heures, en est un parfait exemple, puisqu'il a commencé par courir avec les scolaires quand il était au collège. Il a découvert la course à l'occasion de la 2^{ème} édition du trail. Une certaine fierté émane d'ailleurs au vu des résultats obtenus par les îliens. Sur la course du Sémaphore (9 km), la victoire a été remportée par Tom Portugal, avec 2 autres insulaires (Olivier Le Borgne 4^{ème} et Baptiste Rocher 5^{ème}) parmi les 5 premiers. Sur le trail du Ponant (45 km), c'est Gwendal Plouzenec qui a brillé parmi les Bellilois, en arrivant 36^{ème} au classement général avec un temps de 4 h 28. Pour compléter ce tableau d'honneur, sur la Palantine, course de 19 km, c'est Romain Séveno qui s'est distingué en arrivant premier dans la catégorie « Espoirs ».

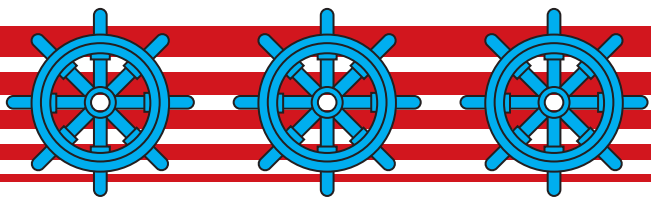


Enfin s'il fallait un exemple, c'est certainement celui de l'infatigable Pierrette Peins, qui, à 78 ans, a toujours à cœur de courir le trail. Ne pouvant, pour des raisons de santé, s'aligner sur le terrain, mais se sentant

toujours capable de courir, elle a bénéficié d'un statut spécial. C'est sur scène qu'elle a réalisé son exploit en courant sur un tapis roulant toute la journée pour atteindre ses 83 km.

Côté organisation, elle a été sans faille. Les coureurs se sont montrés particulièrement impressionnés par la bienveillance, l'accueil et les encouragements des 250 bénévoles mobilisés tout au long des différents parcours pour l'occasion, manifestant sans retenue leur soutien aux compétiteurs et qui sont à féliciter.





L'équipe du poste de secours



LES SCOLAIRES AU RENDEZ-VOUS

Succès également avec la participation des écoles qui a explosé cette année, atteignant près de 59 % des élèves des 4 écoles primaires (cf tableau ci-contre). Deux courses pour enfants étaient également organisées. Groupés par tranche d'âge, ils se sont élancés en deux fois, partant comme les grands sous l'arche de départ pour une course de retenue, afin d'apprendre à durer sans s'essouffler. Eux aussi ont eu à cœur de finir leur parcours, voire plus pour certains.

Écoles	Effectif présent	Effectif total	Pourcentage de participation
Bangor	16	42	38 %
Locharia	27	35	77 %
Sainte-Marie Sauzon	44	61	72 %
Saint-Anne Le Palais	48	100	48 %
S. Poumlet Le Palais	39	59	66 %
TOTAL	174	297	
Participation globale	58,62 %		



Stand d'inscriptions et remise des dossards



Non seulement coureurs, mais aussi supporters





RÉCEPTION DE 16 ROMEUFONTAINS POUR UN SÉJOUR DE DÉCOUVERTE DE L'ÎLE



Accueil en fanfare au débarcadère sur le quai, puis réception au réduit B avec les allocutions du maire Frédéric Le Gars et des deux présidents de comités Sophie Hazo et Jean-Philippe Vignaud



Le jumelage entre Palais et Font-Romeu fêtera prochainement ses 5 ans d'existence. Une période riche en échanges et en amitié qui a permis à l'ensemble des écoles et au collège Michel Lotte de pouvoir découvrir la cité jumelle. « Le but était d'abord de faire participer les enfants de Palais à ce jumelage pour que les échanges fonctionnent. Côté sportif cela fonctionne bien aussi » souligne Sophie Hazo présidente du comité.

DES VISITES ET DES RENCONTRES

Et les rencontres se sont poursuivies la semaine dernière avec la venue le 4 septembre en soirée, de 16 Romeufontains conduits par le président du jumelage de Font-Romeu, le célèbre Jean-Phi. Un séjour plutôt court de 3 jours, mais particulièrement intense. Au menu, visite et découverte de l'île et de ses sites incontournables mais aussi des rencontres avec des commerçants, des artisans à l'image de l'équipe de la verrerie Fluid. Un grand moment aussi qui a marqué les esprits avec la visite complète de la Citadelle orchestrée par Geneviève Tinchant : « C'est l'opportunité de découvrir

à travers la Citadelle l'histoire de l'île, et qu'elle est riche » assure Martine qui était du voyage. Plusieurs moments forts ont permis de réunir le comité de jumelage et les Romeufontains, notamment pour faire découvrir la gastronomie locale. Repartis samedi 8 septembre, les souvenirs plein la tête « Nous faisons route vers nos montagnes avec plein de souvenirs, émus de votre accueil toujours aussi généreux. Merci de votre amitié prévenante et affectueuse. Tous nos Catalans sont repartis avec le sentiment de laisser des frères et des sœurs, sur une île un peu magique » confie Dominique Demelin.

EN PERSPECTIVE LE VOYAGE DE MARS 2019

Et Jean-Philippe Vignaud d'ajouter : « C'est très motivant pour organiser votre venue en mars ». Car en effet, ce fût l'occasion de mettre sur la table le projet du voyage dans les Pyrénées du 12 au 18 mars prochain et intitulé : « Tous à Font-Romeu en 2019 ». Le programme devrait être dévoilé dans les prochains jours et les inscriptions finalisées. « Le coût sera réduit au maximum, notamment grâce à la recette de la soirée mousse. Nous prévoyons un bus complet

avec une cinquantaine de personnes. Cela sera un événement exceptionnel qui viendra couronner les 5 ans du jumelage et permettra à d'autres palantins de découvrir leur commune jumelle mais aussi tisser des liens avec nos jumeaux. « Plusieurs associations pourraient également faire partie du voyage » indique Sophie Hazo. « Six mois donc pour préparer ce beau voyage qui permettra de poursuivre l'aventure et à l'instar du festival « Les Insulaires » en investissant Font-Romeu aux couleurs de Palais ». Ils nous attendent ! » glissent Martine Collin et Tibault Grollemund.





L'équipe dirigeante de «L'Île verte» : assise, Elizabeth Catherine et debout (de gauche à droite) : Noëlle Ruault Bianeis, Marie Aillet, Donatella Caprioglio (la superviseuse), Valerie Hains, Marie-Françoise Le Blanc. Absentes sur la photo, Patricia Giacometti et Denise Guehennec.

L'ASSOCIATION «ÎLE VERTE» 20 ANS D'EXISTENCE



tiser, échanger, un lieu alternatif à des situations précaires, un lieu neutre où les jeunes parents et autres générations peuvent se retrouver. Structure de proximité, innovante, l'objectif du Lieu d'Accueil Enfants Parents est qu'il soit fréquenté pour permettre de soutenir le

d'intégration à la communauté ; de favoriser l'autonomie de l'enfant.

DÉVELOPPEMENT ET PROFESSIONNALISATION

L'île verte a su se développer et se professionnaliser au fur et à mesure de son évolution grâce (en accord avec les exigences de la CAF) à la fois à la formation annuelle des bénévoles de l'équipe et aux supervisions 2 fois par an. De plus elle a ajouté à ses missions celle d'information de tous par l'organisation de rencontres avec des professionnels de l'enfance.

Les objectifs et valeurs se sont renforcés, l'association cherche à favoriser la socialisation, l'épanouissement et la valorisation des compétences de l'enfant ainsi qu'une préparation à la vie en collectivité. Le respect du lien familial, la solidarité, l'absence de jugement et la discrétion professionnelle soutiennent leur accueil qui se fait dans un lieu chaleureux pour favoriser l'écoute, l'empathie et le partage des difficultés et des joies quotidiennes entre parents.

L'île verte est un lieu d'accueil «Enfants Parents» reconnu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de communes de Belle-Île (CCBI). L'association a été créée en 1998 par de jeunes parents, travailleurs sociaux et professionnels de la santé. L'objectif était de faciliter des temps d'échanges pour de jeunes parents afin d'atténuer l'isolement psychologique, aider à comprendre les difficultés de comportement de l'enfant ou pour des couples en attente d'enfant, des femmes enceintes et toute autre personne en charge de jeunes enfants.

BESOIN D'UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE

Il s'agit de prévention, il y avait une forte demande d'un lieu de rencontre pour rompre avec l'isolement accentué par l'insularité. Un lieu pour dédrama-

lien familial et social ; de participer à la prévention de troubles psychologiques en amont de toute thérapeutique ; de favoriser la communication entre parents dans un but d'aide ou tout simplement

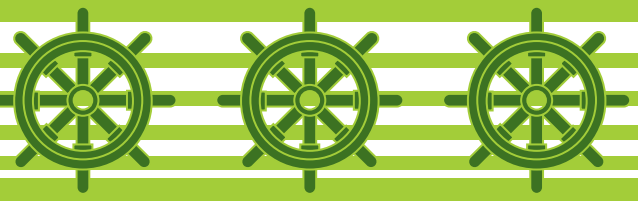
UNE FÊTE POUR LE 20^{ème} ANNIVERSAIRE



Le 6 octobre, à la salle Arletty, l'équipe dirigeante avait convié le public à fêter le vingtième anniversaire de l'association. Pour l'occasion a été reconstitué dans la salle, le décor et l'ambiance du local de l'Île verte que n'ont pas manqué d'investir les enfants présents. Une façon d'attendre patiemment le clou de l'après-midi qui était le spectacle de marionnettes de Sam Trévor. Les parents présents ont été invités à ajouter leurs photos d'enfant dessins ou commentaires à la fresque des portraits afin d'en faire un tableau livre

d'or le plus joyeux possible. Tandis qu'en rétrospective défilait en boucle sur l'écran les images de scènes de vie de l'association. Tous ont pu profiter du goûter offert, grâce à la générosité des donateurs que la présidente Marie-Françoise Leblanc a souligné en chaleureux remerciements lors de son allocution.





LA SAISON DE CHASSE EST OUVERTE



Les chasseurs se sont retrouvés à la salle Arletty, dimanche 9 septembre, à l'invitation de Dominique Illiaquer, le président de l'Association intercommunale de chasse agréée (AICA). L'occasion a été mise à profit pour rappeler aux adhérents les consignes du règlement de la chasse ilienne,

afin que la saison se passe bien pour tous, chasseurs et non-chasseurs.

Calendrier de la chasse

Elle a eu lieu le dimanche 16 septembre, à 8 h 30. Les heures sont limitées : du 16 septembre au 27 octobre, de 8 h 30 à 19 h, et du 28 octobre au 28 février, de 9 h à 17 h 30. « Pour la bécasse, conformément au nouveau règlement, la chasse s'effectuera du 16 septembre au 28 octobre, fermeture à 19 h, et du 29 octobre au 20 février, fermeture à 17h 30. Les mardis et vendredis sont interdits à la chasse de tous gibiers, sauf les jours fériés. Pour la chasse au canard, les jours et horaires sont identiques aux autres gibiers. « Il a été confirmé que la chasse aux perdrix n'est pas autorisée.

Quota par chasseur

Les prélèvements autorisés définis :

Le 16 septembre, 2 coqs et 1 poule ; les 23 septembre et 30 septembre, 1 coq et 1 poule ; les 7, 14, 21 et 28 octobre, 1 coq et 1 poule ; les 4, 11, 18 et 25 novembre, 1 coq.

Lièvres : les 7, 14 et 21 octobre, 1 lièvre par dimanche et par chasseur. Lapins : du 16 septembre au 28 février, il faudra au minimum trois chasseurs avec chiens courants,



furets, et un responsable par groupe avec délégation, sous la responsabilité du président.

Oiseaux de passage et gibiers d'eau : fermeture, bécasse le 20 février, canards et autres espèces le 28 janvier. Du 11 février au 20 février, chasse à poste.

Interdictions

Il a été rappelé qu'il est strictement interdit de tirer à proximité des habitations, soit moins de 150 mètres, dans les champs de maïs, luzerne en graine, trèfle, choux et colza. Par ailleurs, la chasse avec ou sans chien dans les parcs occupés par un troupeau de moutons et de chèvres, est aussi interdite. L'accès des champs des agriculteurs doit rester libre. Il y a lieu également de respecter les clôtures des animaux.

Acteur majeur dans les écosystèmes électriques, le Groupe Renault et ses partenaires, la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, Morbihan Énergies, Les Cars Bleus et Énedis ont dévoilé le 21 septembre, leur projet commun intitulé « FlexMob'île ». Cet écosystème électrique intelligent a pour objectif d'accompagner la transition énergétique de l'île. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans la continuité du programme innovant « Smart Fossil Free Island », en cours de développement depuis février 2018 sur l'île de Porto Santo (archipel de Madère, Portugal). Les quatre communes de l'île sont cosignataires de l'engagement vers ces actions autour de la mobilité et de la transition énergétique.

Écosystème électrique

Pendant 24 mois, le Groupe Renault et ses partenaires publics et privés vont développer un écosystème électrique intelligent visant à réduire l'empreinte carbone et favoriser l'indépendance énergétique de l'île. « Nous sommes ravis de nous associer à la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, Morbihan Énergie, les Cars Bleus et Énedis pour développer ce projet inédit en France. Notre objectif reste le même que lors du déploiement de Porto Santo : concevoir des solutions globales, avec des technologies déjà bien éprouvées et d'autres qui sont plus nouvelles, pour répondre à des besoins locaux. Les optimisations mises en place à Belle-Île-en-Mer sont répliquables sur d'autres îles,

CRÉATION DE « FLEXMOB'ÎLE » FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÎLE



mais aussi à l'échelle de villes ou de quartiers. » a déclaré Gilles Normand, Directeur du Véhicule Électrique du Groupe Renault. Frédéric Le Gars, Président de la CCBI a ajouté : « Lorsque Jo Brohan, le Président de Morbihan Énergies m'a présenté le projet, il m'est apparu comme une évidence que nous devons ensemble, au côté du groupe Renault, être au cœur de l'innovation pour la construction d'un nouvel écosystème de la mobilité durable. »

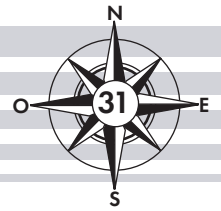
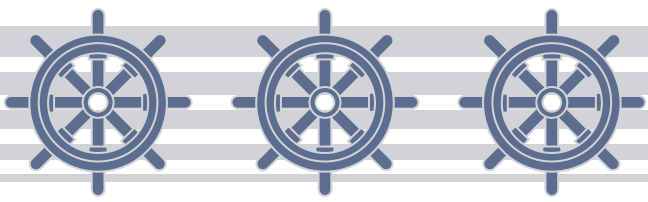
Mobilité électrique et énergie renouvelable pour une consommation d'énergie optimisée

Dès 2019, les résidents comme les visiteurs de Belle-Île-en-Mer pourront profiter d'une flotte de voitures électriques mises à leur disposition sous la forme d'une location en libre-service. Cette offre s'intègre dans la vision du Groupe Renault d'assurer une mobilité durable pour tous qui passe notamment par le développement des nouveaux services de mobilité par-

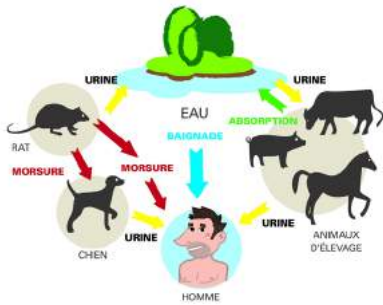
tagée. Ces Renault ZOE et Kangoo Z.E. seront alimentés par un réseau de bornes de recharge installées à proximité des principaux points d'intérêt de l'île. Ce nouveau service d'autopartage profitera du surplus d'énergie produit par les panneaux solaires installés sur le toit des principaux bâtiments publics. « Grâce au système de recharge intelligente, nous pourrions déclencher la recharge des voitures électriques quand le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme », a précisé Gilles Normand. Par exemple, les panneaux solaires installés sur le toit de l'école Stanislas Poumet chauffent et éclairent les salles de classe en semaine. Mais l'énergie produite le week-end ou pendant les vacances scolaires sera utilisée pour charger les voitures.

La transition énergétique au service de l'économie locale

En favorisant le recours à une énergie renouvelable produite sur place, FlexMob'île offre aux acteurs économiques locaux un surcroît de flexibilité et la promesse d'économies substantielles. Le Groupe Renault va notamment fournir au principal village-vacances de l'île des batteries de seconde vie issues de ses voitures électriques. Celles-ci permettront de stocker l'électricité produite pendant la journée par des panneaux solaires avant de la restituer le soir, essentiellement sous forme de chaleur destinée aux bungalows des vacanciers. Le village devrait ainsi pouvoir étendre sa période d'ouverture, alors qu'il était jusqu'ici limité par les frais de fonctionnement de son chauffage central.



INFOS SANTÉ LEPTOSPIROSE : ATTENTION DANGER



La leptospirose est une zoonose, c'est-à-dire une maladie transmissible à l'homme. Le nombre de cas a doublé en France ces dernières années passant de 300 à 600 cas par an. Ses principaux réservoirs sont les rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. Chez l'homme, la maladie est souvent bénigne, mais peut conduire à l'insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20% des cas.

La leptospirose est causée par des bactéries pathogènes telle que l'espèce «*Lep-tospira interrogans*». Celle-ci se maintient assez facilement dans le milieu extérieur (eau douce, sols boueux), ce qui favorise la contamination. La saisonnalité de la maladie est très marquée, avec une recrudescence estivo-automnale liée à la chaleur et aux précipitations.

Le réservoir animal peut être très diversifié, et outre les rongeurs et les insectivores, il comprend des animaux d'élevage comme les bovins, les chevaux ou les porcs ainsi que les animaux de compagnie comme les chiens. Tous ces animaux, s'ils sont contaminés, disséminent des leptospires par voie urinaire.

LES REMÈDES

Un vaccin humain, monovalent, est proposé en France uniquement aux travailleurs très exposés.

Le vaccin ne protège que contre «*Lep-tospira interrogans* » considérée comme la leptospirose la plus virulente. Son efficacité est considérée comme bonne.

Un vaccin multivalent pour les chiens est très largement utilisé en France. Il s'agit d'un vaccin imparfait, qui ne protège pas contre l'ensemble des souches de leptospires... ce vaccin diminue tout de même le risque d'attraper la maladie, et de développer les formes les plus graves. La vaccination contre la leptospirose

peut permettre au chien de développer son immunité, donc de prévenir l'apparition des signes cliniques de la maladie et limiter l'excrétion urinaire des leptospires dans l'environnement. Ainsi la vaccination des chiens peut limiter la contamination environnementale, animale et humaine, notamment pour les propriétaires d'animaux.

LA PRÉVENTION

Les mesures de lutte collective basées sur la dératisation, le contrôle des effluents des élevages, le drainage des zones inondées selon les régions, sont efficaces mais parfois difficiles à mettre en œuvre. LUTTE CONTRE LES RONGEURS

La Mairie de Le Palais a signé un contrat de prévention et de lutte contre les rongeurs auprès d'une entreprise spécialisée pour 4 interventions par an en différents lieux de la commune. Les autres communes de Belle-Île agissent également dans ce sens.

Mais individuellement vous pouvez aussi agir en luttant contre la présence des rats dans votre environnement proche :

- Conserver la nourriture à l'abri
- Nettoyer régulièrement votre cour ou votre jardin
- Veillez à ce que les branches des arbres et arbustes ne touchent pas votre maison et taillez bien les plantes aux alentours directs
- Éviter les stockages encombrants qui peuvent leur servir de cachette dans les garages et les remises
- Transvaser les boîtes ou sacs de croquettes des animaux domestiques dans des contenants métalliques hermétiques. Le soir vider et ranger leur gamelle.
- Protéger vos ordures et fermer bien le couvercle des poubelles
- Sécuriser l'accès aux composts (grillage à mailles fines par exemple) et ne pas y mettre les déchets de viande, de poisson, de fromage et reste de sauces, leur odeur va attirer les rats.



VÉLO-CLUB DE BELLE-ÎLE



RÉSULTATS SATISFAISANTS

Après la trêve estivale, l'école de cyclisme du « Vélo club bellillois » a participé dimanche 2 septembre à la course de Loudéac, de manière à préparer au mieux l'échéance insulaire du week-end suivant. Les résultats ont été encourageants avec en pupille Gabriel MOUREAU se classe 5^{ème}, en benjamin, Ma-non OLIERIC 4^{ème} féminine, et en minime, Jo-

ris PORTUGAL a pris une bonne position au sein du peloton. (Photo ci-dessus)

REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT

Par ailleurs le club a repris ses activités pour la saison 2018/2019.

Après les compétitions, l'entraînement a repris ses droits. Les effectifs ont doublé depuis l'année dernière à la même époque avec 14 jeunes inscrits, allant de 8 à 13 ans. Le mercredi, les sorties sont orientées autour du VTT, le Samedi, place à la route. Des compétitions dans les deux activités seront proposées tout au long de l'année. Toutes les bonnes volontés souhaitant faire vivre le club en participant à l'encadrement ou l'organisation d'activités sont les bienvenues.

Pratique. Contact: Thomas DANIELO - thomas.danielo@orange.fr
Entraînements les mercredi et samedi, rendez-vous à 14h, au local, rue Chasles de la Touche à Le Palais.





BRIGADE numérique Gendarmerie

Une question ?
Besoin de contacter
la gendarmerie ?

**En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112**



La brigade numérique
répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES**
sur la sécurité du quotidien.



• À compétence
nationale



• Disponibles
7J/7 et 24H/24



Des gendarmes :

• Joignables
par tchat sur
gendarmerie.interieur.gouv.fr
et sur les réseaux sociaux

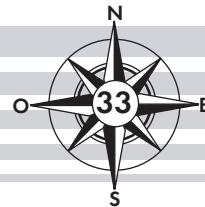
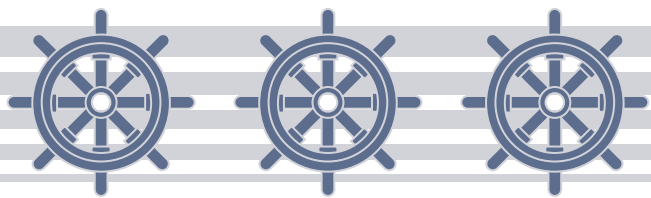


• Spécifiquement
formés à l'accueil
à distance

• Parlant plusieurs
langues



La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État,
s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.



GENDARMERIE NATIONALE LA BRIGADE NUMÉRIQUE EN 5 QUESTIONS

Besoin de contacter la gendarmerie ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? D'une information sur le recrutement ? Depuis le 27 février 2018, la brigade numérique est là pour vous répondre ! Implantée à Rennes, mais compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population. Le capitaine Patrice Georget, commandant la brigade numérique, nous détaille ce nouveau service de proximité.

Quel est l'objectif de la brigade numérique ?

C'est avant tout une nouvelle offre de services, en réponse aux besoins et aux attentes des usagers, dont les comportements ont changé dans une société où l'hyper connectivité a bouleversé les usages et les réflexes (rendez-vous, relations entre individus, achats en ligne...). La gendarmerie a donc entrepris sa transformation numérique afin de moderniser sa relation avec les usagers, leur rendre un meilleur service et leur permettre d'accéder à la sécurité en ligne.

C'est ainsi qu'elle a amorcé le contact rénové avec les usagers en déployant Neogend pour les unités, dispositif enrichi par la création de la brigade numérique, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

Quelle est son ambition ?

La brigade numérique est une démarche innovante, dont l'objectif est de proposer aux usagers un contact simplifié, enrichi et rénové avec la gendarmerie nationale, en tout lieu et en tout temps, pour répondre à leurs interrogations.

Partant du constat que de plus en plus

d'usagers n'ont plus le temps de se rendre dans les unités territoriales, l'ambition de la brigade numérique est de fluidifier la relation entre les usagers et les gendarmes, à partir d'objets connectés tels que des smartphones, tablettes et ordinateurs devenus d'usage courant.

En intégrant les nouvelles technologies, la gendarmerie adapte ses modes d'action pour repenser sa façon d'interagir avec la population. Les gendarmes de la brigade numérique complètent et démultiplient ainsi les capacités d'accueil des unités territoriales.

Comment fonctionne-t-elle ?

Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans traiter les urgences qui restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'interface de son choix (smartphone, tablette, ordinateur...), contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui sont proposés tels les réseaux sociaux.

Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. En complément, ces mêmes usagers peuvent accéder à un centre d'aide (type FAQ) qui leur permet de rechercher, en autonomie, des réponses à des questions d'ordre général.

Combien de gendarmes sont affectés à la brigade numérique ?

Elle est composée de 20 gendarmes. Les personnels ont été sélectionnés pour leur expérience et leurs qualifications professionnelles (NTECH, correspondant sûreté, correspondant NTECH, référent recrutement...), ainsi que pour leurs compétences linguistiques. La brigade numé-

rique pourra également être renforcée par des réservistes.

Quelle est la mission des gendarmes de la brigade numérique ?

Leur mission est d'accueillir, d'orienter, d'informer et de guider les internautes comme le font déjà les unités territoriales, mais en densifiant l'offre de contact par un accueil complémentaire et alternatif à celui déjà existant.

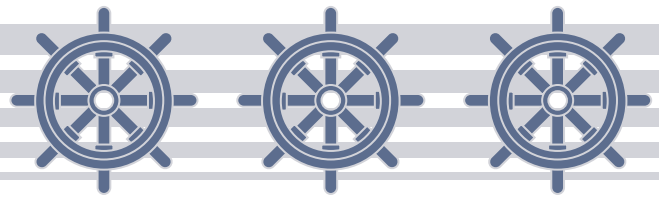
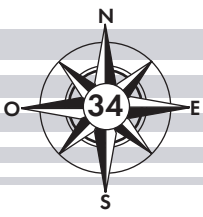
Les personnels ont été formés à l'accueil à distance par écrans interposés. L'accent a été mis sur l'accueil des femmes victimes de violences, pour lequel les militaires de la brigade numérique ont notamment suivi une formation à laquelle ont participé l'association France Victimes et 3919 violences femmes info. L'accueil des personnes en situation de handicap est également prévu, mais n'interviendra que courant mars 2018, après une formation spécifique.

Outre ces catégories d'usagers, la brigade numérique a vocation à accueillir et à recevoir toutes les sollicitations des usagers internautes en les orientant prioritairement vers les téléservices (OTV, télépoints, préplainte en ligne, Pharos, Perceval, Thésée...) ou les sites étatiques, comme service public.fr, sur lesquels les usagers pourront obtenir des réponses précises à leurs questions.

La brigade numérique n'a pas vocation à recevoir des plaintes. Néanmoins, ses personnels, officiers de police judiciaire détenteurs d'une habilitation nationale, pourront d'initiative se saisir des faits constituant des infractions pénales dont ils auront connaissance et les transmettre à l'unité de gendarmerie ou de police compétente dans le cadre du « guichet unique ».

À la fin de chaque échange, l'utilisateur pourra indiquer s'il a été satisfait de l'aide qui lui a été apportée.





VÉLO-CLUB DE BELLE-ÎLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale du Vélo Club de Belle-Île s'est tenue samedi 6 octobre à la salle Saint-Joseph de Le Palais. Robert Amice, le secrétaire du club, a présenté le bilan moral. Les effectifs sont stables : le club est composé de 8 dirigeants, 2 éducateurs et de 26 licenciés, soit plus 8 depuis la rentrée. L'école de cyclisme qui est le réservoir du club, reçoit une bonne formation

adaptée à chaque catégorie. En 2019, des sorties sont prévues pour les compétitions de cyclo-cross, de route et de piste. Au programme la participation au championnat du Morbihan des écoles de cyclisme, minimes voire au championnat de Bretagne. L'édition de la course 2019 aura lieu le dimanche 6 septembre à Haute-Boulogne de Palais, pour les catégories : pupilles, benja-

mins, minimes, troisième catégorie junior et «pass-open» limitée à 50 coureurs.

Côté cotisations, une participation de 35 € par licencié sera demandée pour le prêt des équipements, tenue, casque et vélo. La cotisation : au club est de 30 €, avec une seule cotisation pour 2 enfants d'une même famille. S'ajoute la licence qui est de 51 €.

Il a été rappelé, que l'inscription à l'école de cyclisme vaut un engagement à participer aux épreuves officielles, championnats. L'école de cyclisme fonctionnera le mercredi et le samedi, de 14 h à 16 h, même en période de vacances scolaires, port du casque et gants obligatoires pour toutes les activités.

Le bureau du VCBI est composé de : Jean-Yves Larrière, président ; Patrick Boucard, vice-président ; Robert Amice, secrétaire ; Gérard Huchet, secrétaire adjoint ; Jean-Claude Lorient, trésorier ; Henri Gallenne, trésorier adjoint. A l'issue, plusieurs trophées ont été distribués aux jeunes et un trophée a été offert au Comité des Fêtes de Sauzon, en récompense et remerciements pour leur participation, leur aide et la disponibilité de ses membres aux manifestations organisées par le club.



IL FALLAIT LUI CHOISIR UN NOM, CE SERA... HÔPITAL DE BELLE-ÎLE-EN-MER

Après la visite du chantier du 12 octobre, le conseil de surveillance s'est réuni pour délibérer sur le nom du futur hôpital. Faisant désormais partie intégrante du groupement hospitalier Brocéliande-Atlantique, l'ensemble des supports et chartes graphiques de l'établissement doivent évoluer. L'occasion de mutualiser ces nouvelles identités.

Pour donner un nouveau nom à l'établissement, le conseil de l'hôpital avait souhaité procéder à une consultation citoyenne. Un avis consultatif qui a permis à 834 personnes de donner leur avis, dont 734 qui l'ont fait par internet.

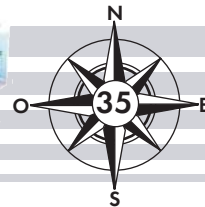
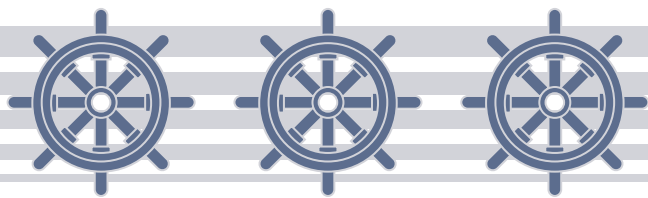
NB. Pour plus d'équité et afin de ne pas fausser les résultats, notamment pour ceux qui ont voté plusieurs fois consécutivement : un seul vote a été pris en compte. En effet l'ID de l'ordinateur n'a été retenu qu'une seule fois.



Le conseil de surveillance à l'issue du vote, (de gauche à droite) Christelle Dumont, Evelyne Collas, François Gêneau, Isabelle Villatte, Frédéric Le Gars (invité pour la dénomination) Auriane Casters, Philippe Couturier, Stéphane Pinard, Françoise Bruneaud et Tibault Grollemund.

Par ailleurs 100 personnes se sont déplacées en mairie ou ont envoyé un courrier. Deux tendances se sont largement détachées : Hôpital de Belle-Île en mer (31% des suffrages) et hôpital Yves Lanco (25%). Les autres résultats : Hôpital du Ponant (10%) - Hôpital du Mor Braz (9%) - Hôpital Fouquet (8%) et Hôpital Ker Enez (7%). Une cinquantaine d'autres propositions ont été émises, Hôpital de Palais, hôpital des Tamalous, Telfisaki, des noms d'anciens médecins, Simone Veil, Guerveur, les 4 vents, de la Saline, de la passerelle, d'Acadie, du Génie, Saint Vincent de Paul, des Cardinaux et de nombreux autres ... Le conseil de surveil-

lance a souhaité suivre l'avis de la population et c'est donc «HÔPITAL DE BELLE-ILE EN MER» qui a été entériné. « Nous avons aussi conscience de l'attachement au nom de Yves Lanco. C'est pourquoi nous avons décidé de conserver ce nom en dénommant la maison de retraite au sein de l'établissement (EHPAD Yves Lanco). Une plaque sera apposée en mémoire d'Yves Lanco à l'entrée de cette aile du bâtiment » indique Tibault Grollemund, président du conseil de surveillance. Par la suite, d'autres noms seront attribués à certains espaces, à l'image de la maison de santé ou encore de la place du village à l'entrée du bâtiment.



Les Brèves...

VISITEURS DU GRAND LARGE ESCALE DU PAQUEBOT «EUROPA 2»



Le paquebot « Europa 2 » a fait escale, en rade du Palais, le mercredi 26 septembre. Mesurant 225 mètres de long, il transportait 475 passagers, principalement de nationalité allemande, qui ont profité de la journée pour visiter l'île.

ASSOCIATION "BELLITHON" DIRECTRICE DE L'AFM EN VISITE



L'association Bellithon, désormais présidée par Colette Pétreil, recevait vendredi 12 octobre Nolwen Le Floch directrice nationale de l'AFM Téléthon. L'occasion pour la bonne trentaine de personnes venues salle Arletty de découvrir les avancées sur la recherche médicale. Un pot de l'amitié a clôturé cette conférence en présence de Frédéric Le Gars, ici sur la photo aux cotés de Nolwen Le Floch.

PONT-ORGO

INTERDIT AUX PLUS DE 3,5 TONNES

Afin de préserver au maximum le Pont-Orgo, un arrêté est en vigueur interdisant son passage par des véhicules supérieurs à 3,5 tonnes.



Des panneaux ont été installés de chaque côté des accès. La police municipale sera particulièrement vigilante au respect de cette réglementation afin de préserver au mieux l'infrastructure vieillissante. Les entreprises de Palais et de Belle-Île susceptibles d'emprunter le pont ont été prévenues.

DÉCÈS		
Date	Noms	
11/07/2018	VINET Jean	
15/07/2018	GAUTHIER Pierre	
28/07/2018	CHERVY Janine	
03/08/2018	GALLEN Madeleine	MAGNI
04/08/2018	TORTORICI Sauveur	
07/08/2018	CONAN Ida	
12/08/2018	LE ROCH Christian, Paul, André	
17/08/2018	GATTEFOSSÉ Alice	TOUMELIN
17/08/2018	GOHIN Louis-Frédéric	
16/09/2018	CHANVRY Huguette	
19/09/2018	HOUCOUA Emilienne	GALLEN
20/09/2018	FÜG Eliane	GIARD
28/09/2018	HUT Jean	

MARIAGES		
Date	Noms	
07/07/2018	BOUR Nicolas	GUILLAUME Karine
13/07/2018	CHANTIER Timothée	CHARLES Louise
21/07/2018	BERGER Thierry	STEVENS Catherine
25/08/2018	NURY Guillaume	BUREAU Morgane

NAISSANCES			
Date	Nom de l'enfant	Fils / Fille de... et de...	
07/07/2018	CUCCHI Nawfe	CUCCHI Mehdi	HAUGER Jennyfer
29/08/2018	CARLIER Timéo	CARLIER Tristan	LECLAIRE Sabrina
04/09/2018	RECANATI DONNARD Juliette	DONNARD Erwan	RECANATI Raphaëlle
11/09/2018	CHARTIER Antoine	CHARTIER Romain	LE FOULGOC Jessica



COMPARATEUR DE TERRITOIRES – INSEE 2015 NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

Au vu d'un article de presse paru dernièrement sur le nombre de résidences secondaires en Bretagne, le directeur général des services, s'est intéressé au comparateur de territoire établi par l'INSEE. Il a fait le tableau comparatif ci-dessous. La cellule de communication a trouvé intéressant de faire connaître ces statistiques surtout dans le domaine économique (privé ou public). NB. Les chiffres datent de 2015.

Communes	Superficie en Km ²	Nbre de ménages	Nbre de logements	% RP / nombre	% RS / Nombre
BANGOR	25.5	457	1 325	34.5% / 457	61.8% / 819
LOCMARIA	20.6	437	1 505	29% / 436	70.7% / 1 064
LE PALAIS	17.4	1 263	2 581	48.9% / 1 262	44.9% / 1 159
SAUZON	22.1	467	1 268	36.8% / 467	59.7% / 757
TOTAL	85.60	2 624	6 679	2 622	3 799

R P : Résidences principales RS : Résidences secondaires



(de gauche à droite) Florian Beauvillain et Pascal Le Floch de l'entreprise Lautech et Stéphane Tinchant responsable du service technique,

L'église du Christ Roi à Palais, (appelée souvent Saint-Gérand du nom de la paroisse), avait grand besoin d'une remise aux normes électriques. Un chantier particulièrement complexe en raison du classement

ÉGLISE SAINT-RENAN MISE AUX NORMES DE L'ÉLECTRICITÉ

du monument : « En effet l'église a été inscrite au titre des monuments historiques en juillet 2015. Cette remise aux normes de toute l'installation était plus que nécessaire. Les techniques utilisées sont compliquées, il faut repasser ou recréer des réseaux à l'ancienne pour dissimuler le câblage » indique Tibault Grollemund, en charge du patrimoine. Deux mois de chantier minimum seront donc nécessaires pour l'entreprise Lautech pour qui le chantier à une saveur particulière : « On refait au neuf mais avec les méthodes de l'ancien temps. Nous pensons terminer avant Noël » assurent Florian Beauvillain et Pascal Le Floch de l'entreprise Lautech. Cette remise aux normes sera aussi l'occasion de mettre en valeur une partie du monument, « Comme les mosaïques, certaines statues ou encore le tour de la rosace » poursuit l'élu. La totalité des éclairages seront aussi remplacés par des leds. L'église reste toutefois ouverte au public. Coût de l'opération : 54000€



HAUTE-BOULOGNE TOITURE ANCIENNE CUISINE DÉMONTÉE

Menaçante de s'envoler avec les prochaines tempêtes hivernales, la toiture dite « des anciennes cuisines » de Haute-Boulogne a été démontée. Un projet global d'aménagement du site de l'ancienne colonie est en projet. Dans sa proposition d'évolution, Tibault Grollemund propose que ce bâtiment devienne une salle multifonctions qui puisse à la fois servir au monde associatif, aux jeunes et à des projets culturels. Le tout s'inscrivant dans le projet de revitalisation du site avec création du musée en partenariat avec le ministère de la justice et un projet nouveau ayant trait à la culture, à l'emploi et à la jeunesse dans les reste des locaux.

VILLAGE DE BORFLOCH BUSAGE ET ROUTE CONSOLIDÉE



La route fréquentée qui relie Borfloch à la route Bégarosse commençait à s'affaisser par endroit en raison de son étroitesse et du manque de bas côté. Pour y remédier, la commune a entrepris le busage de certains accotements afin d'élargir celle-ci et permettre des croisements moins risqués. Coût de l'opération : 60 000€.

VILLAGE DE BORSTANG LA ROUTE D'ACCÈS RÉNOVÉE



La route du village de Borstang/Borstank a été rénovée durant la dernière opération d'enrobés. En effet, cette petite route jusque là en bi-couche était très dégradée. Coût de l'opération : 20 000€

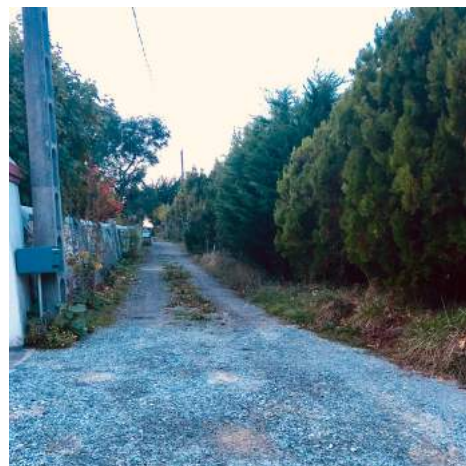
VILLAGE DE KERVIN CHEMIN DE TERRE RÉNOVÉ



Dans le village de Kervin, le chemin de terre a été totalement «ré-empierre». Au cœur de ce village, un chemin communal peu entretenu depuis plusieurs années a également bénéficié d'une réfection. Coût de l'opération : 18 500€.

ROSERIÈRES CHEMIN RENDU ACCESSIBLE

À Roserières, du côté de la rue du château Fouquet, un chemin d'exploitation a été réouvert puis empierre pour permettre à des riverains de l'emprunter. Coût de l'opération : 4500€





HÔPITAL DE BELLE-ÎLE-EN-MER VISITE DE CHANTIER DES ÉLUS INSULAIRES



Vendredi 12 septembre les élus des quatre communes étaient invités par Tibault Grollemund et le conseil de surveillance de l'hôpital pour une visite de chantier. Guidés par Pierre-Yves Le Créa'h responsable des travaux de l'entreprise Bouygues, les élus ont pu découvrir les quelques 8200m² de chantier du futur établissement. Une visite d'une heure qui a permis de se rendre compte des dimensions du nouvel hôpital ainsi que sa future organisation. Dans les étages, le lot cloisonnement étant presque achevé, les élus ont pu découvrir la structure des chambres ainsi que les vues que celles-ci offriront aux résidents, chacune étant différente grâce à la forme architecturale en arrondi du bâtiment. La délégation a eu ensuite accès à la toiture terrasse où seront notamment installés les

chauffe-eau solaires et le système de climatisation. « Je pense que les résidents vont être heureux de pouvoir bénéficier d'infrastructures de qualité. L'environnement va être complètement différent de la situation actuelle. Chaque chambre est équipée de douche individuelle, le bien être sera amélioré. Je trouve bien que tout soit réuni dans la même structure avec une proximité des services et des soins. Et le pôle santé et la télé-médecine sont une belle évolution. J'espère qu'on accueillera le maximum de spécialistes. Non, c'est vraiment une belle structure, une chance pour tout Belle-île » assure Marie-Christine Perruchot conseillère municipale. La visite s'est achevée par le passage dans les futurs services administratifs, la maison de santé communale ainsi que par les futures salles de rééducation, de radiologie, gynécologie,

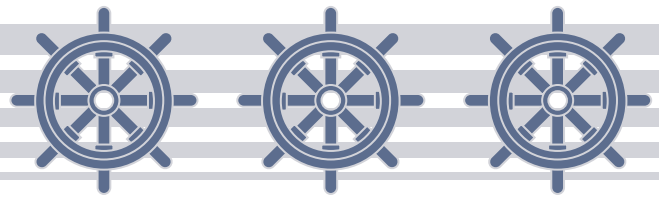
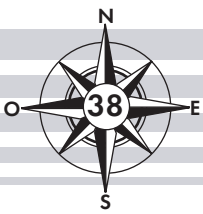
d'urgence, de soins inopinés... « J'ai trouvé ça très grand, j'ai hâte de voir le résultat final avec les plantations dans le patio ; les vues des chambres sont toutes superbes, c'est très agréable. Je trouve très bien aussi le salon de coiffure qui donne sur le lieu de vie, la place du village de l'hôpital » confie Jacqueline Kerigard Auzizeau élue palantine. Les travaux sur la structure seront achevés fin de printemps prochain avec l'entrée dans les bâtiments. Puis la dernière phase permettra de détruire les deux établissements restants actuels (hôpital de médecine et EHPAD) et de réaliser dans ce périmètre les parkings, l'hélistation et les jardins. L'inauguration officielle est prévue autour du mois d'octobre 2019.



RUE DE LA MANUTENTION CHASLE DE LA TOUCHE FIN DU GRAND CHANTIER

Ce début d'automne voit la fin du grand chantier du secteur de la Montagne. L'ensemble du quartier (rue Chasles de La-touche, rue Fechant) vient de faire peau neuve. Dans un premier temps, ce sont les réseaux d'eaux pluviales qui ont été totalement changés et recalibrés. L'opération s'est poursuivie par les effacements de réseaux puis c'est la voirie qui a est venue achever ce chantier de rénovation du quartier. Béton et pavés, un peu à l'image de la rue de la Manutention, donnent un cachet particulier à ces deux rues. Coût de l'opération : 201 283€. (Sur le pignon régulièrement tagué une fresque réalisée par une artiste BELLILLOISE devrait prochainement être réalisée).





MARCHÉ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE UN BILAN POSITIF ET PROJETS D'ÉVOLUTION

La commission du marché s'est réunie le 16 octobre dernier. Au menu, un bilan de la saison 2018 qui s'avère plutôt positif, tant sur la nouvelle organisation, que sur l'ambiance et que sur la fréquentation. Quelques points négatifs ont tout de même été pointés par la police municipale et les représentants : le non respect du stationnement de proximité par certains commerçants non-sédentaires. A noter également l'attitude de certains abonnés qui a notamment entraîné des sanctions. A partir de l'an prochain, la commission propose de déplacer le marché sur la place de l'hôtel de ville durant l'hiver, c'est-à-dire d'octobre à avril. « L'expérience avait été concluante lors de la première mise en place. Nous avons alors mis en place un livre d'or. La totalité des retours étaient positifs. Les

gens trouvaient que cela avait du sens hors saison, que c'était plus cocoon sur cette place. La place du village en quelque sorte » glisse Tibault Grollemund en charge du marché. Le règlement a également évolué. La commission propose que les abonnés 6 mois puissent débattre en volant toute l'année, et non uniquement trois jours par semaine. La question du marché le dimanche en été a également été soulevée. Enfin, Georges Mignon et Tibault Grollemund ont évoqué un projet qui leur tient particulièrement à cœur, la création de halles dans les bâtiments face à la mairie : « Cela a du sens et s'inscrit dans la vie de centre ville. C'est un très beau projet dont les contours ne sont pas encore tracés mais le potentiel est réel, j'en suis plus que convaincu » assure le premier adjoint.



CAPITAINE DU PORT NOUVEL AGENT PORTUAIRE

Un nouvel agent portuaire vient de prendre ses fonctions en remplacement de Nicolas Huchet. Après un appel à candidature c'est Sarah Guillard qui a été nommée. Après quatre saisons, Sarah, 28 ans est désormais titulaire. Elle partagera les tâches suivantes : le plan d'eau, la gestion des écluses, le bureau ou elle aura encore dans ses fonctions la gestion de certains planings. Originaire du Sud de Nantes, Sarah Guillard a passé ses vacances sur l'île où elle réalise ses premières saisons dans des établissements palantins. Diplômée d'un BTS environnement elle aspire au travail au grand air et se sédentarise sur l'île. Ses expériences en tant que saisonnière la confortent dans cette voie, elle intègre depuis ce mois d'octobre l'équipe portuaire de Palais.



(De gauche à droite) : Béatrice Bouquet (représentante des commerçants non-sédentaires), Emilie Le Dro, responsable de la police municipale, Mickael Huon Police municipale, Amandine Gimenez (représentante des commerçants non-sédentaires), Georges Mignon, conseiller spécial en charge des villages et du petit commerce, Sophie Le Borgne directrice générale adjointe de la mairie et Tibault Grollemund, 1^{er} adjoint au maire.

AMICALE LAÏQUE S. POUMET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Amicale laïque de l'école Stanislas Poumet a tenu son assemblée générale en octobre. Une quinzaine de parents et l'équipe enseignante au grand complet étaient présents. Le rapport moral a d'ailleurs mis en exergue « la bonne participation des parents à chaque manifestation proposée, y compris lorsque l'amicale s'était associée à des événements externes à l'école » a déclaré la présidente, Mevena Dell Pottier. Les résultats des actions menées permettent d'envisager « plus sereinement » l'opération classe de neige pour 2019. De nombreux projets sont d'ores et déjà en projet ou programmés. Le nouveau bureau est composé de : Mevena Dell Pottier, présidente, Carole Hernandez, vice-présidente, Sandra Bouetard, trésorière ; et Laura Delporte, secrétaire.

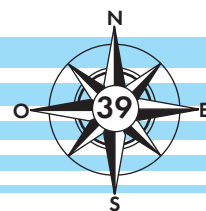


« CANTABELLE-ÎLE » UNE NOUVELLE CHORALE



Son assemblée générale constitutive s'est tenue, le lundi 15 octobre, à la salle Omnibus. Ce nouvel ensemble trouve tout naturellement sa place entre la chorale liturgique Kannevedenn et le chœur Lyrique en mer. Christine Greneau, avait envie de créer « autre chose », un ensemble qui puisse convenir à toutes et tous. Le répertoire varié permettra à chacun d'y trouver ce qu'il y cherche, à condition

bien sûr d'aimer chanter et de travailler les œuvres proposées. On y chantera, du classique, du jazz, du jazzy, des comédies musicales, des chants traditionnels du monde, du gospel, des opérettes etc. À l'issue, le bureau a été désigné : présidente, Françoise Masson, vice-président, Gérard Loubens, secrétaire Marie-Laure Guillygomarc'h, secrétaire-adjointe, Evelyne Dhume-Claudel, trésorière : Denise Brunet. Françoise Nalis sera la représentante et responsable du chœur, Ronan Masson sera chargé des partitions et responsable technique. L'effectif actuel est d'une trentaine de choristes réparties en trois pupitres : sopranes, alti et hommes. Les répétitions auront lieu tous les 15 jours (afin de permettre aux choristes d'avoir le temps de travailler entre deux répétitions), à la salle Omnibus à Palais. Tous ceux qui veulent chanter sont les bienvenus. Pratique : Contact : Christine Greneau, tél. 06 82 11 55 25 ; courriel : christine.greneau@wanadoo.fr



MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Coté médiathèque, les animations culturelles s'affinent pour cette fin d'année et la programmation 2019 sera particulièrement ambitieuse. des rendez-vous sont déjà programmés pour les bébés lecteurs : ce sera les jeudis : 8 novembre, 6 décembre et 10 janvier. Ouvert à tous. Le programme culturel de la médiathèque sera dévoilé dans nos prochains numéros.



Fatima Zahir Kermarec, responsable de la médiathèque.

ANIMATIONS 2018 - 2019 PRÉPROGRAMME

La médiathèque de Palais souhaite proposer des animations éclectiques et ludiques tout au long de l'année, avec des temps forts en échos à l'actualité. Elle entend célébrer le livre sous toutes ses facettes tout en s'inscrivant dans l'action culturelle globale menée par la municipalité.

Animations permanentes / Rendez-vous réguliers.

Accueil de classes : écoles Stanislas Poumet et Sainte-Anne. Objectif : permettre à toutes les classes de la commune d'assister à une séance en médiathèque au moins une fois par période scolaire.

Bébé lecteur à destination des bébés de 0 à 3 ans : un jeudi par mois à 11h avec la participation de Marie Laure Guillygomarc'h, Laetitia Le Flaech, Oriane Pantani. Objectif : initier les enfants au plaisir de la lecture dès le plus jeune âge. Premières dates : 8 novembre 2018 à 11h, 6 décembre 2018 à 11h, 10 janvier 2019 à 11h.

Heure du conte : Il était trois fois : Une fois par trimestre : avec le concours de Christiane Bagenges Huttin. Une heure de contes à destination des enfants des écoles maternelles et primaires de Palais. Objectif : faire découvrir le conte sous différentes formes. Initier les enfants à l'oralité.

Gôûter philo à destination des 7-12 ans : Un par trimestre le mercredi après-midi de 16h30 à 18h en partenariat avec Ene Ker Belle île en mer. Objectif : amener les enfants à organiser leurs pensées et à s'interroger sur le monde qui les entoure, leur permettre de réfléchir à partir des expériences vécues.

31 octobre 2018 : « pourquoi on meurt ? » (Exceptionnellement matin : 10h 12h30). Lecture de l'album « trois jours en plus » de Rémi Courgeon et atelier « création de pantin de la muerte. » : 27 février 2019 : « réseaux sociaux et image de soi », 03 avril 2019 : à déterminer, 29 mai 2019 : semaine européenne du développement durable, gestion déchets...

Atelier d'écriture pour adultes ou adolescents, animés par Oriane Pantani : un samedi par trimestre de 10h à 13h : 8 décembre 2018 de 10h à 13h (adultes), 22 décembre 2018 de 10h à 13h (adolescents), 02 février 2019 de 10h à 13h (adultes), 16 février 2019 de 10h à 13h (adolescents), Objectif : faire découvrir le plaisir d'écrire, proposer aux lecteurs de la médiathèque d'exercer leur créativité à partir d'une lecture proposée par la médiathèque.

Ateliers multimédia : une fois par trimestre sur inscription.



A déterminer avec le volontaire en service civique.

Ateliers arts et livres à destination des 6-12ans en partenariat avec l'association « En attendant la lune » : une séance par trimestre, le mercredi après midi.

Objectif : associer le livre et toutes les autres formes d'arts (dessin, peinture, sculpture, photographie...) Permettre aux enfants de découvrir des artistes tout en expérimentant quelques techniques.

21 novembre 2018 : à l'occasion de la fête du livre animé ; atelier fabrication de Pop up et présentation par la médiathèque de livres animés sous tous les aspects (livres pop up, flip books, livres à carrousel, livre à sentir, livre à toucher...) avec Sophie Guichard 19 décembre 2018 : ateliers de fabrication de décorations de Noël, présentation de livre d'art sur Noël et lecture de conte de Noël.

6 mars 2019 : ateliers de fabrication « les petits diables », lecture d'un conte

19 juin 2019 : atelier musique et fête, fabrication d'un instrument de musique proposition d'un échantillon de livres

CD et lecture en musique.

Animations ponctuelles.

Mercredi 24 octobre 2018. 14h-18h : Atelier livres et jeux la médiathèque avec l'association « jeu tu île. ». Objectif : faire découvrir le jeu sous tous ses aspects aux enfants de Belle-île en mer. Le jeu est un produit culturel à part entière qui peut contribuer à produire du lien social.

Mercredi 31 octobre 2018. 15h-17h : fête d'halloween, animation « les lectures de la peur » au réduit B en partenariat avec l'association ALLIBI. Objectif : proposer des lectures ludiques aux enfants autour de la peur et d'halloween.

Novembre 2018 : Mois du film documentaire : 14 novembre 2018 à 20h 30 au cinéma le Rex : projection du documentaire Braguino en présence de la distributrice du film puis débat avec le public.

Soirée célébration du centenaire de la guerre 1914-1918 le vendredi 09 novembre 2018 à 18h : rencontre débat avec Annick Samzun de la Société historique de Belle-île et Stéphane Brochard autour de son ouvrage « lettres d'un poilu Bellillois. » 19h : lecture de lettres de correspondance entre poilus et famille par les 3^{èmes} du collège Michel Lotte. (Lettres produites par les collégiens dans le cadre du programme) sous la direction de Sylvie Thiénot de l'association Act-Meizad.

19h30 : lecture en musique et images projetées de l'album « le phare des sirènes » de Rascal et Régis Lejonc, à la médiathèque de Palais. Avec le concours de Sylvie Thiénot

Décembre 2018

Prix des dunes : lancement du prix et réflexion pour faire venir

DANS LE MONDE DE LA MAGIE AVEC CHRISTIANE BAGENGE-HUTTIN



Christiane Bagenge-Huttin est intervenue bénévolement les mardi 2 et jeudi 4 octobre à la médiathèque pour conter aux élèves des classes de CP, CE1 et CM2, des écoles Sainte Anne et Stanislas Poumet. Elle a emmené les enfants dans le monde des princesses, des fées des ogres et sorcières.... Tout un monde de magie qui était de nature à les faire rêver et réfléchir...

un auteur de la sélection en partenariat avec la médiathèque de Souzon.

Janvier 2019

Nuit de la lecture : 19 janvier 2019 : Première partie de soirée lectures en pyjamas avec la compagnie tribu filigrane entre 1 h30 et 45 minutes puis quizz littéraire avec les adultes autour d'un verre et de grignotages.

Février 2019

Rencontre avec Stéphane Pichard et collégiens du collège Michèle Lotte dans le cadre du prix adolire.

Mars 2019

Printemps des poètes semaine du 11 mars 2019 : dis-moi dix mots travail réalisation de composition artistique et littéraire à partir de 10 mots.

Opération « il était 3 fois... Le conte dans tous ses états : Les élèves de 6^{ème} du collège Michel Lotte travaillent sur le conte en amont à partir de janvier 2019. Ils bénéficient d'ateliers animés par la médiathèque et par l'association « Contes à l'usage du monde à raison de 4 séances ».

28 mars 2019 : Temps fort autour du conte ; rencontre entre collégiens de 6ème et le célèbre conteur Abbi Patrix au collège Michel Lotte.

29 mars 2019 en soirée : spectacle voyage immobile ouvert à tous présenté par Abbi Patrix à la médiathèque de Palais.

Avril 2019 Invitation de Mickael Escoffier : auteur de livres pour enfants dans le cadre du prix des incorruptibles. L'auteur rencontrera toutes les écoles de l'île et animera un atelier avec les plus jeunes.

Mai 2019 Spectacle de clôture du prix des incorruptibles à destination des enfants des écoles de l'île. Compagnie Galapia Cirque : spectacle « c'est quand qu'on va où » (à confirmer) Semaine européenne du développement durable : 30 mai ou 05 juin 2018 : Promouvoir le développement durable et ses enjeux. Un large choix d'événements (conférences, expositions, projections de films, projets d'éducation, visites...) réflexion en cours

Jun 2019 Rencontre avec Ingrid Thaubois auteur de « Miss Sarajevo » dans le cadre de la sélection du prix des dunes et élection du gagnant du prix 2019.





LES BÂTIMENTS OCCUPÉS PAR LES SERVICES ALLEMANDS

à LE PALAIS de 1940 à 1945

Contrairement à une idée reçue, il n'y avait pas de Kommandantur à Palais, ces organismes étaient chargés des relations entre les préfetures et la Wehrmacht ; la Kommandantur la plus proche était donc celle de Vannes. À Belle-Île, il y avait une «Hafenkommandantur», c'est-à-dire une capitainerie chargée de la surveillance du port et des relations avec les pêcheurs. De juillet 1940 à avril 1942, c'est la Hafenkommandantur de Palais qui se charge des relations avec les quatre mairies de l'île. D'avril 1942 à mai 1945, les relations avec les mairies sont gérées par le commandant du 1^{er} régiment d'artillerie de marine, gouverneur militaire de l'île.



LA CITADELLE

Le premier gouverneur militaire de l'île arrive en avril 1942 et s'installe à la citadelle, c'est le Kapitän zur See Heinrich Rollmann, mais le lieu ne lui convient pas et il n'y reste

que quelques jours. La citadelle devient une caserne dont la garnison atteint rapidement 250 hommes. Elle sert de dépôt de munitions et de vivres et devient courant 1943 un point de défense codé Wn. 1 302. Cinq casemates pour mitrailleuses y sont construites en 1943 dans les remparts dominant le port.

En mai 1945, la citadelle devient un camp de prisonniers; marins, sous-officiers et officiers y sont internés pendant quelques temps avant d'être envoyés vers Lorient et Hennebont.



L'HÔTEL DE L'ATLANTIQUE

C'est, dès 1940, le siège du Soldatenheim (foyer du soldat), il dépend de la Kommandantur de Vannes, les soldats peuvent y acheter cartes postales, cigarettes, papier à lettres, savon et autres objets de nécessité. Une demi-douzaine d'infirmières (Hilferin) y loge de septembre 1940 à

juillet 1944, ces infirmières disposent d'une carriole tirée par une jument prénommée Inka et visitent régulièrement chaque point de l'île où sont cantonnés les Allemands, elles peuvent soigner les petites blessures, elles n'interviennent pas dans les infirmeries ou les hôpitaux et font partie de la Croix rouge allemande. Elles sont évacuées vers l'Allemagne en juillet 1944.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

En septembre 1944, craignant un débarquement allié à Belle-Île, le gouverneur militaire quitte la villa Cazalet avec son état-major restreint et emménage dans l'école primaire réquisitionnée et évidemment évacuée, cette école se trouvait en face du réduit B de l'enceinte urbaine, à la place de l'actuelle salle Arletty. C'est en ce lieu que le Kapitän zur See von Beckerath offre aux autorités militaires françaises sa reddition le 10 mai 1945.

L'HÔTEL DE BRETAGNE

C'est le premier siège de la Hafenkommandantur. La garnison partage l'hôtel avec la Gast (Grenzaufsichtsstelle, équivalent de notre Douane), cet organisme est chargé de contrôler les bateaux de pêche et de patrouiller le long des sentiers côtiers. En 1943, la Hafenkommandantur déménage et en février 1944, la Gast est supprimée en raison du minage des sentiers côtiers, l'hôtel de Bretagne reste cependant occupé par une partie de la garnison de Palais.



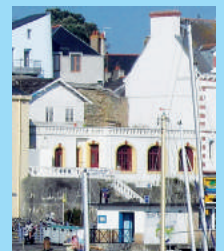
L'IMMEUBLE SAMZUN

Il était situé sur le port, près de l'actuelle capitainerie. Cet immeuble devient en 1943 le nouveau siège de la Hafenkommandantur. Pendant toute la durée de l'occupation, elle est dirigée par l'Oberleutnant Wilhelm Grosse-Brauckmann, promu par la suite Kapitänleutnant. Ancien membre de la S.S, il laissa aux Bellilois le souvenir d'un être aviné et profondément francophobe. C'est lui qui fut chargé par le gouverneur de l'île, le 10 mai 1945, d'accueillir sur le port la délégation venue recevoir la capitulation allemande. A la vue des couleurs françaises arborées par les trois bateaux venus de La Trinité, Gosse-Brauckmann jeta dans le port sa paire de jumelles pour qu'elles ne deviennent pas un trophée français. Une Belliloise présente sur le quai demanda à un gamin de plonger pour récupérer la paire de jumelles qui finit quand même comme trophée chez une Française.



LE CAFÉ DU ROCHER

De 1943 à février 1944, ce café sert de réfectoire aux membres de la Gast. Après le départ de la Gast, au début de 1944, le café sert encore de réfectoire à la petite troupe desservant les fortifications des remparts dominant le port. Un tobrouk pour mortier est construit en 1943 devant le café, il est ensuite converti en poste de commandement de cinq lance-flammes automatiques disposés sur la cale.





LA VILLA DU GÉNÉRAL TROCHU



Au lieu-dit Souverain, le Génie maritime allemand occupe à partir de 1943 la villa de général Trochu, la cave de la villa est aménagée en abri antiaérien et un petit abri bétonné est construit dans

le parc. Cette unité restreinte (deux officiers et quelques marins) est chargée de superviser la construction des bunkers du Mur de l'Atlantique. Les hommes du Génie maritime sont évacués vers Lorient en août 1944.

LE CHÂTEAU DE BORDENÉO



En 1941, la propriétaire est Madame Roudil d'Ajoux, au mois de mai 1942, le château est réquisitionné par les troupes allemandes, il abrite d'abord le commandement du

708^{ème} groupe de DCA de marine qui gagne ensuite Locmaria et laisse la place à l'état-major du 1^{er} régiment d'artillerie de marine jusqu'au 4 août 1944. À compter de cette date, le régiment rejoint la poche de Lorient et le château de Bordenéo n'abrite plus que les officiers de la batterie d'artillerie de Taillefer. Dans le cadre des défenses du Mur de l'Atlantique, le château est codé Wn. I 303b.

LA VILLA CAZALET

Après un très court séjour à la citadelle, puis au manoir de Bordenéo, le gouverneur militaire de l'île s'installe à la villa Cazalet à Kerspern. Du 25 octobre 1943 au 27 janvier 1944, le Kapitän zur See Rollmann est remplacé par le Korvettenkapitän Johannes Sujata, puis par le Kapitän zur See Wolfgang von Beckerath jusqu'au 10 mai 1945. En septembre 1944, la villa Cazalet est évacuée, le gouverneur militaire installe son poste de commandement en face le réduit B, dans l'école primaire.

LA VILLA HENRI



Située 36 rue des Ormeaux (actuellement rue Carnot), cette belle villa abrite de 1942 à août 1944 les officiers de l'Organisation Todt, chargée de l'édification des bunkers du Mur de l'Atlantique.

LE CHÂTEAU DE L'ESPÉE

Cette belle bâtisse est, avant-guerre une colonie de vacances. Pendant l'Occupation, elle sert de cantonnement à la garnison de la batterie de Taillefer. En cas d'alerte, les marins doivent courir vers le fort où ne veille qu'une garnison réduite par manque de casernement. Ce casernement improvisé mais confortable est codé Wn. I 303a. Le château a été accidentellement incendié après-guerre.

L'HÔPITAL MILITAIRE

Dans l'angle de la rue Joseph Le Bris, un bâtiment datant de Louis XIV est occupé jusqu'en juin 1940 par l'armée française. Les Allemands l'occupent et le désignent à leur tour comme hôpital militaire (Feldlazaret). Ils n'y apportent aucune modification. Ce bâtiment n'étant pas à l'épreuve des bombes, les Allemands construisent fin



1943 un abri infirmerie près de la porte Vauban. L'hôpital de la rue Le Bris est codé Wn. I 301b, tandis que l'abri infirmerie prend le code Wn. I 301a.

L'IMMEUBLE SITUÉ ENTRE LE CAFÉ DU ROCHER ET L'IMMEUBLE SAMZUN

La garnison de marins chargée de la défense des remparts et du port de Palais loge dans cet immeuble, un passage est percé entre le premier étage de l'immeuble et la terrasse du café du rocher,



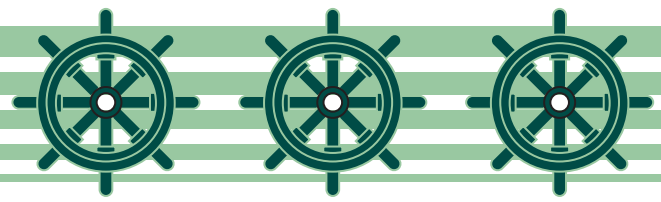
il permet aux marins de gagner rapidement leurs postes de combat situés sur les remparts grâce à un escalier bétonné menant de la terrasse du café aux remparts.

LE RÉDUIT B

Faisant partie de l'enceinte urbaine de Palais, le réduit B n'est pas considéré par les Allemands comme habitable,



cependant, en septembre 1944, ils l'aménagent en standard téléphonique et le considèrent comme abri antiaérien au cas où la nouvelle résidence du gouverneur militaire serait bombardée.



RENCONTRE AVEC LE MONDE CARCÉRAL

Commencée en 1803, la construction de l'enceinte urbaine de Palais avance avec lenteur. En 1804, Bonaparte retire de Belle-Île les trois compagnies de sapeurs affectées à ces travaux pour les envoyer au camp de Boulogne où se prépare l'invasion de l'Angleterre. Pas question de les remplacer par des civils qu'il faudrait payer à leur juste prix, aussi l'armée décide-t-elle de faire appel à des bagnards, une main-d'œuvre nombreuse, gratuite et docile. La rencontre de Belle-île avec le monde carcéral ne fait que commencer ... Boulet au pied, crânes rasés, barbes hirsutes, l'air farouche sous les capuchons de leurs longues vestes de drap marron, deux cents bagnards arrivent à Belle-Île en 1806. Ce sont des déserteurs, des fortes-têtes, des réfractaires, des insubordonnés, corvéables à merci. Leur nombre augmente d'année en année et les convois de misère se succèdent. Ils sont deux cents en 1808 et plus de mille en 1840, entassés dans des conditions précaires à la citadelle ou au Château Fouquet. Huit ans plus tard, bien que l'enceinte ne soit pas encore achevée, les bagnards quittent l'île pour laisser place à des détenus d'un genre bien différent.

PRISON POLITIQUE

La Révolution parisienne de 1848 a généré un grand nombre d'arrestations et plonge les classes possédantes dans la plus grande frayeur. Il faut, à tout prix se débarrasser rapidement de ces dangereux révolutionnaires avant que la contagion ne gagne les classes populaires. Les insurgés arrêtés les armes à la main durant les journées de février sont condamnés, sans procès, à la transportation. Difficile pourtant, pour des raisons pratiques, d'exiler ces prisonniers loin de la métropole comme beaucoup le souhaiteraient. En revanche on peut les envoyer vers des lieux sûrs et retirés où ils seront enfermés et oubliés. Belle-île apparaît comme une destination idéale. Du fait de sa situation il est difficile de s'en échapper et elle entretient déjà une garnison à la citadelle. Le gouvernement de la République décide de créer là un lieu de détention provisoire, un dépôt, où seront enfermés les insurgés dans l'attente de leur jugement. Belle-île devient une prison politique.

En prévision de l'arrivée de ces condamnés, le Génie militaire construit, sur les glacis de la citadelle, au lieu-dit Haute-Boulogne, des baraquements pouvant recevoir trois mille détenus. En septembre 1848 le « Dépôt de Belle-île » est officiellement institué. Mille deux cents prisonniers transiteront par Belle-île avant d'être rappelés à Paris pour y être jugés par les Conseils de guerre.

GOVERNANCE LIBÉRALE

La première année est un peu « folklorique ». Sous l'autorité débonnaire du directeur, Antony Béraud, un militaire atypique, écrivain, chansonnier, auteur dramatique et directeur de théâtre, secondé par vingt-quatre gardiens, la prison improvise son fonctionnement. Les détenus n'étant pas astreints au travail, ont le loisir de recréer une vie démocratique dans cet univers carcéral. Des clubs voient le jour ainsi qu'un journal, des forums de discussion sont organisés où les partisans de Blanqui et ceux de Barbés s'affrontent régulièrement. Plus inquiétant, des rencontres avec la population belliloise font circuler les idées subversives qui trouvent parfois un écho favorable dans certains esprits. Devant cette gouvernance « libérale » les critiques fusent de toutes parts.

FERMETÉ ACCRUE

Commence alors une valse de directeurs encouragée par les



QUAND BELLE-ÎLE ÉTAIT UNE PRISON

tenants de la fermeté à outrance envers ces détenus dont, selon Trochu « Le cynisme, l'audace et l'orgueil passent toute croyance ... ». Il faut les soumettre physiquement mais surtout intellectuellement, leur imposer une « obéissance passive », un reniement de leurs croyances dangereuses et les isoler de tout contact avec la population. Pourtant, avec l'élection du Prince-président Louis-Napoléon et contre l'opinion des plus ultras, les grâces présidentielles vident petit à petit le Dépôt de Belle-île. En 1849, sept cents grâces sont prononcées. De 1850 à 1857 d'autres détenus remplacent les graciés. Ce sont les condamnés des Hautes Cours de Bourges, de Versailles, de Marseille et de Rouen. Les ténors de la révolution, Blanqui, Barbés, Gambon, Proudhon, Delescluze, Boichot et bien d'autres sont incarcérés à Belle-île, dans cette prison qui n'est plus un simple dépôt mais devient une « Maison de Détention et de Déportation ». À l'avènement du Second Empire, Belle-île est la prison politique la plus importante de France. Mais, vidée graduellement d'une grande partie de ses occupants, la prison de Haute-Boulogne ferme en 1858. Les quatre vingt détenus irréductibles, qui y sont encore enfermés, sont dispersés dans d'autres établissements.

ACCUEIL DES PRISONNIERS DE GUERRE

Durant la guerre de 1870, les bâtiments carcéraux de Haute-Boulogne trouvent une autre utilisation en accueillant six cents soldats prussiens



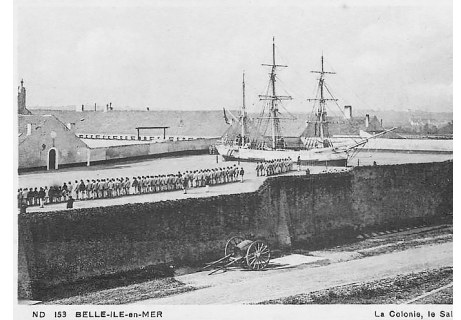
16 - GUERRE EUROPEENNE 1914 - BELLE-ÎLE-en-MER
Arrivée de prisonniers Allemands, en tête desquels 7 bandits en prévention de Conseil de Guerre

prisonniers avant de retrouver, en 1872, leur vocation première. La Commune de Paris a été écrasée dans le sang. Les communards encore vivants sont condamnés à la déportation en Nouvelle Calédonie. Comme en 1848, Belle-île sert de dépôt provisoire à plus de deux mille de ces malheureux qui attendent là leur départ vers le bagne colonial. Après le départ des Communards, une cinquantaine de forçats de droit-commun restent à Belle-île, fournissant une main-d'œuvre gratuite à quelques riches propriétaires terriens. On songe, en haut lieu, à fermer définitivement l'établissement de Haute-Boulogne.

COLONIE PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS

Pourtant, en 1878, le nouveau directeur, Edouard Périer de la Hitolle est chargé d'étudier la transformation de la prison de Belle-île en colonie pénitentiaire pour les délinquants mineurs. En effet, afin de séparer les détenus adultes des prisonniers mineurs, il a été décidé, par la loi du

5 août 1850, de créer, pour ces derniers des établissements spécifiques. Ces Colonies pénitentiaires, réparties sur tout le territoire, accueilleront les jeunes condamnés afin « de les éloigner de la corruption des villes, les redresser moralement et les rapprocher de Dieu en leur faisant travailler la terre ... Il leur sera dispensé une éducation morale, religieuse et professionnelle. ».



ND 153 BELLE-ÎLE-en-MER La Colonie, la Sal

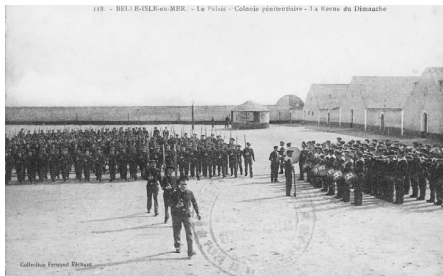
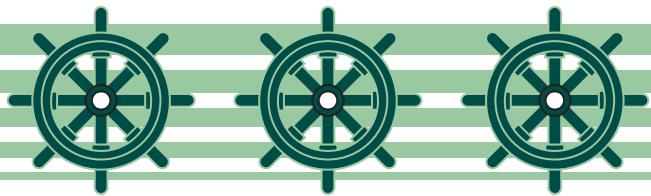
En mai 1880, Haute-Boulogne devient une Colonie pénitentiaire à vocation maritime pour détenus mineurs. Dès le 1er octobre de la même année, le domaine de Bruté, appartenant à la famille Trochu, est loué par l'État et annexé administrativement à Haute-Boulogne. Ainsi la Colonie de Belle-île pourra t-elle former ses jeunes détenus aux métiers de la mer mais aussi à l'agriculture.

Dans les tristes baraques de Haute-Boulogne vivent, les premières années, une centaine d'enfants de huit à vingt ans. Leur nombre ne fera que s'accroître pour atteindre quatre cents en 1897. Des dortoirs collectifs abritent les plus jeunes tandis que les plus âgés sont parqués dans des cellules. Dans chaque cellule, fermée par une porte à treillage de fer, se trouve un lit, un lavabo, une armoire et cinq cartes géographiques : une mappemonde, une carte de l'Europe, une de la France, une du Morbihan et une du département d'origine du détenu. Dans la grande cour, cernée de hauts murs, se dresse un navire de vingt trois mètres avec mats et voiles. Il sert à l'apprentissage du métier de mousse et de gabier. Cet enseignement pratique est complété par quatre ateliers : matelotage, timonerie, voilerie et corderie. Vers 1895, la Colonie sera enfin dotée d'un véritable bateau, le « Sirena » et de quelques barques permettant l'apprentissage de la pêche au large. Parallèlement les colons travaillent dans des ateliers pour assurer la subsistance de la Colonie : corbonnerie, boulangerie, menuiserie, charronnerie, ferblanterie ... Ainsi que dans deux ateliers plus « rentables », la sardinerie et la corderie. Des cours de gymnastique et des exercices militaires menés avec une discipline bienveillante mais ferme complètent l'éducation des colons. Sur le plan intellectuel, les colons, souvent illettrés, suivent un enseignement de base en lecture, en écriture, en mathématique et en morale.

Afin d'offrir également aux détenus une formation agricole, le domaine de Bruté, acheté en 1902, initie les jeunes à l'élevage et aux travaux des champs.

LES CONDITIONS D'UN BAGNE





Théoriquement acceptables pour l'époque et répondant aux souhaits des instructions ministérielles, les conditions de vie à la Colonie pénitentiaire de Belle-Île sont, en réalité, celles d'un bagne. Les jeunes, considérés par les surveillants comme « de petits vauriens indomptables », des « êtres voués fatalement à la prison ou au bagne », des « brutes rebelles » porteurs « d'une tare héréditaire visible sur leurs visages » ... subissent une discipline militaire violente et intraitable. Les coups, les insultes, les brimades, les punitions sadiques, sont quotidiens. Parmi les détenus les petits caïds font régner leur loi sur les plus faibles. Pour ceux qui osent désobéir, le quartier disciplinaire est la punition redoutée. Enfin, l'ivrognerie, fréquente chez les surveillants, aggrave encore la dureté des conditions de détention de ces jeunes gens dont certains n'ont pas encore dix ans. Le directeur, ancien capitaine au long cours loge à Palais. Il est secondé par un gardien-chef, des surveillants et des responsables d'ateliers.

En 1924, une série d'articles écrits par le journaliste Louis Roubaud dans le Quotidien de Paris attire l'attention du public sur les prisons pour mineurs. Il en fait une description dramatique et dresse un bilan catastrophique de leur action : « Ces écoles professionnelles sont tout simplement l'école du bagne. ». En réaction, en décembre 1927, l'administration pénitentiaire débaptise ces Colonies qui seront désormais des « Maisons d'éducation surveillée ». Les gardiens seront des moniteurs et les colons des pupilles. Les mots changent mais les personnels et les méthodes répressives subsistent.

L'ACTION DES JOURNALISTES

Dix ans plus tard, en 1934, un fait divers survenu à Haute-Boulogne éveille à nouveau l'intérêt des journalistes et du public. Le journaliste Alexis Danan raconte l'anecdote : « On avait pour le dîner servi la soupe sur les tables du réfectoire. Au claquement de mains réglementaire, les enfants s'étaient assis. Au second signal le repas commençait. Un silence absolu était de rigueur. » Mais un enfant mord dans son morceau de fromage avant de manger sa soupe. « Les surveillants d'un même mouvement bondirent poings en avant sur l'hérétique. Ils lui martelèrent la tête, le jetèrent à terre et lui écrasèrent la face et le corps à coups de talon Les autres colons, à l'appel des caïds, réagirent à cette scène barbare par une explosion qui serait allée jusqu'au meurtre, si on avait eu des armes. » Ils détruisent le réfectoire puis s'enfuient dans la campagne. Ils sont cinquante six. Gardiens, Bellillois



Manifestation contre les bagnes d'enfants, Paris, 1937 (© AFP)

et touristes se lancent à leur poursuite et « les chasseurs de crabes se muèrent en chasseurs d'enfants. ». Ils sont tous repris et durement punis. Le poète Jacques Prévert apprend l'événement et écrit un poème « La chasse à l'enfant » que Wladimir Cosma mettra en musique. Une fois n'est pas coutume, un poème change le cours des choses. Une campagne de presse s'ensuit menée par Alexis Danan dans Paris Soir. L'opinion publique s'émeut et découvre le traitement infligé aux mineurs délinquants. Le ministère réfléchit à des réformes.

Puis vient la guerre et tout s'arrête. La « Maison d'éducation surveillée » de Haute-Boulogne change de nom. Elle devient « Institution publique d'éducation surveillée » mais rien ne bouge vraiment. En 1942 l'Institution est partiellement vidée de ses prisonniers puis totalement évacuée en 1944 sur ordre de l'occupant allemand.

En 1945, Haute-Boulogne accueille quelque temps une nouvelle population : des prisonniers de guerre puis des mineurs ayant fait partie de la Milice ou de la Division Charlemagne. A leur départ, les pupilles reviennent. Au Ministère de la Justice, la mise en place d'une justice spécifique pour les mineurs et la création d'une direction autonome de l'Éducation Surveillée laissent augurer des changements importants. Le régime de Haute-Boulogne s'assouplit en effet mettant en avant la primauté de l'éducatif sur le répressif. Les éducateurs remplacent les moniteurs et reçoivent une réelle formation tandis que les bâtiments sont modernisés. Mais le sort de Haute-Boulogne est scellé, l'institution publique d'éducation surveillée vit ses dernières années. En 1977, Haute-Boulogne et Bruté ferment leurs portes.

Durant presque deux siècles Belle-Île a hébergé un lieu de détention, des hommes y ont souffert, des enfants y furent enfermés et maltraités. Aujourd'hui Belle-Île veut se souvenir de cette page noire de son histoire. Dans le haut mur qui ferme la Colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne, une ouverture va être percée. Par cette brèche on voit la mer, par cette brèche on découvre la liberté. Au-delà de l'île on voit des oiseaux. Tout autour de l'île il y a de l'eau. (Jacques Prévert)

Remerciements à Francis VILLADIER

DIX DATES CLÉS

POUR L'HISTOIRE DE LA PRISON DE BELLE-ÎLE

- 1804 - Arrivée d'un premier contingent de bagnards pour construire l'enceinte urbaine de Palais.
- 1848 - Construction par le Génie militaire des bâtiments de Haute-Boulogne. Institution du « Dépôt de Belle-Île » à Haute-Boulogne pour rassembler les insurgés de 1848 avant leur jugement.
- 1850 - Haute-Boulogne devient une « Maison de Détention et de Déportation ». Les condamnés politiques des tribunaux militaires y sont emprisonnés. Belle-Île est la prison politique la plus importante de France.
- 1872 - Les Communards condamnés à la déportation sont enfermés à Haute-Boulogne en attendant leur départ pour la Nouvelle Calédonie.
- 1880 - Haute-Boulogne devient une Colonie pénitentiaire pour les délinquants mineurs.
- 1924 - Première campagne de presse en faveur de la fermeture des « bagnes d'enfants » par le journaliste Louis Roubaud dans le Quotidien de Paris.
- 1934 - « Révolte des enfants » à Haute-Boulogne, évasion et répression. Jacques Prévert écrit le poème « La chasse à l'enfant ». Nouvelle campagne de presse par le journaliste Alexis Danan dans Paris Soir.
- 1944 - Évacuation de Haute-Boulogne par l'occupant allemand.
- 1945 - Création de la « Direction de l'Éducation surveillée » au ministère de la Justice.

Affirmation de la primauté de l'éducation sur la répression.

- 1977 - Fermeture définitive des établissements de Haute-Boulogne et Bruté.



LA CHASSE À L'ENFANT de JACQUES PRÉVERT

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Au-dessus de l'île on voit des oiseaux
Tout autour de l'île il y a de l'eau
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Qu'est-ce que c'est que ces hurlements ?
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
C'est la meute des honnêtes gens
Qui fait la chasse à l'enfant
Il avait dit j'en ai assez de la maison de
redressement
Et les gardiens à coup de clefs lui avaient
brisé les dents
Et puis ils l'avaient laissé étendu sur le ciment
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Maintenant il s'est sauvé
Et comme une bête traquée
Il galope dans la nuit
Et tous galopent après lui
Les gendarmes les touristes les rentiers les
artistes
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
C'est la meute des honnêtes gens
Qui fait la chasse à l'enfant
Pour chasser l'enfant, pas besoin de permis
Tous les braves gens s'y sont mis
Qu'est-ce qui nage dans la nuit
Quels sont ces éclairs ces bruits
C'est un enfant qui s'enfuit
On tire sur lui à coups de fusil
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Tous ces messieurs sur le rivage
Sont bredouilles et verts de rage
Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !
Rejoindras-tu le continent rejoindras-tu le
continent ?
Au-dessus de l'île on voit des oiseaux
Tout autour de l'île il y a de l'eau.
(Jacques Prévert,
extrait de Paroles, éditions Gallimard)

LE PALAIS

Ma ville en chiffres

2018

POPULATION MUNICIPALE



2579
habitants

2017

POPULATION MUNICIPALE

2580 habitants

En détail *

Densité de la population



148
Hab/Km²

Évolution annuelle moyenne de la population (depuis 2009)



0,3 %



1264
ménages

personnes
seules
et autres

47,9 %

familles

52,1 %

Répartition de la population

Moins de
25 ans

545

Entre 25
et 64 ans

1348

Plus de
65 ans

687



Nombre de
femmes entre
15 et 64 ans

759



Nombre
d'hommes entre
15 et 64 ans

782

Part des
adultes
mariés

36 %



Part des
adultes
non mariés

64 %



Diplômes des + de 15 ans

AUCUN
ou BEPC

28,7%

CAP
BEP

29,8%

BAC

20%

ENSEIGN.
SUPÉRIEUR

21,5%



1262
résidences
principales

1137
résidences
secondaires

157
logements
vacants



72,2 %
de maisons



24,8 %
d'appartements

63,5 %
propriétaires

32,5 %
locataires



309
ENTREPRISES

les pourcentages manquants correspondent à la part de logements autres et à la part de personnes logées gratuitement